

CERCLE BENELUX D'HISTOIRE DE LA PHARMACIE
KRING VOOR DE GESCHIEDENIS VAN DE PHARMACIE
IN BENELUX

BULLETIN 40
NOVEMBER 1968
MET REGISTER OP DE BULLETINS 31-40

Redacteurs } Apoth. P. van de Vyvere, Brugge
Rédaction } Dr. D. A. Wittop Koning, Amsterdam

INHOUD/SOMMAIRE

D. A. Wittop Koning: Van leerjongen tot meesterapotheker (IV)	1
D. A. Wittop Koning: De grote vizel van Wilhelmus Wegewaert	9
<i>Berichten:</i>	
De veiling van de collectie Van der Wielen	10
Verslag van het 30e Congres van de Kring voor de Geschiedenis van de Pharmacie in Benelux te Oudenaarde	12
Verslag van het 31e Congres van de Kring voor de Geschiedenis van de Pharmacie in Benelux te Delft	12
<i>Boekaankondigingen:</i>	
W. H. Hein: Illustrierter Apotheker-kalender '68 (D. A. Wittop Koning)	13
Das Asanger Aederlasz- und Rezeptbüchlein 1516-1531 (G. Eis en W. Schmitt)	14
Register Bulletin nr. 31-40	15
<i>Bijgebonden:</i>	
I. Etienne: Nestlé	
J. Copin: La Pharmacie en Belgique de 1800 à 1835	

Met toestemming van de redactie overgenomen uit het Pharmaceutisch Weekblad.

VAN LEERJONGEN TOT MEESTER-APOTHEKER (IV)

door

D. A. WITTOP KONING

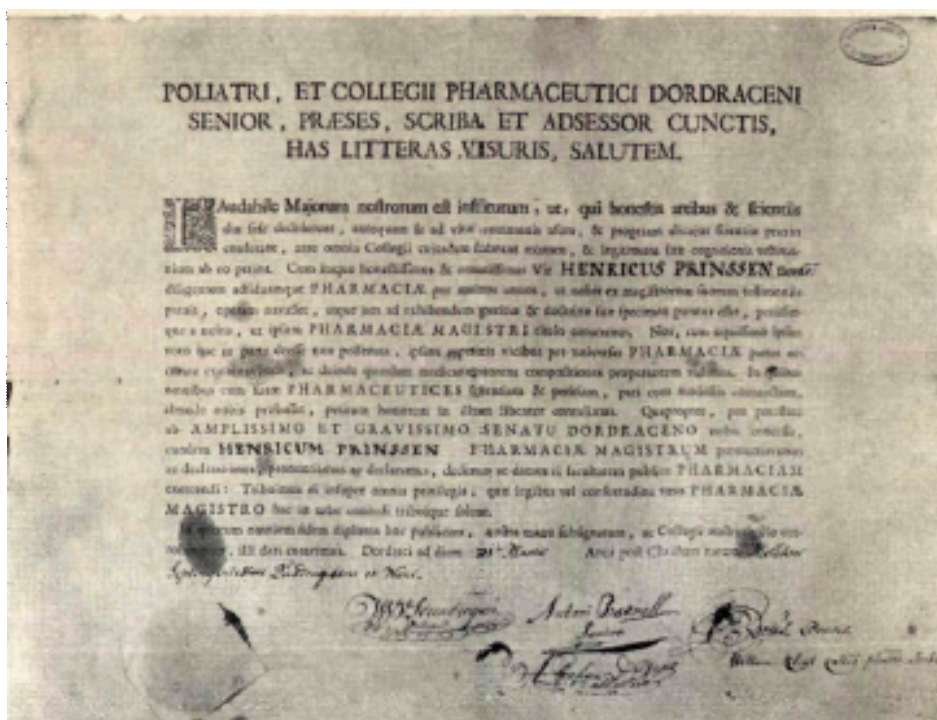
Het is al weer twaalf jaar geleden dat ik mijn tweede aanvulling (1) [de eerste aanvulling werd reeds in 1946 gepubliceerd (2)] gaf op het artikel dat door C o h e n (3) onder bovenstaande titel in 1930 in het *Pharmaceutisch Weekblad* werd gepubliceerd. Sedertdien zijn één diploma en drie leerbrieven voor den dag gekomen. Op de tentoonstelling ter gelegenheid van de vergadering van de Kring voor de Geschiedenis van de Pharmacie in Benelux, welke in 1961 te Dordrecht werd gehouden, waren drie leerbrieven en één diploma van Dordrecht ingezonden door het gemeentearchief van die stad. Het waren een testimonium van volbrachte leertijd, verleend aan H. P r i n s s e n op 5 oktober 1742 (A.D. 821), een aan hem op 5 oktober 1745 verleend testimonium als kandidaat in de farmacie en zijn bewijs van toelating als meester-apotheker, gedateerd op 21 maart 1749 (A.D. 822). Voorts was nog aanwezig een testimonium van volbrachte leertijd op naam van G. J. v a n M e u r s v a n R i j s o o r t, gedateerd op 5 november 1776 (A.D. 846).

In tegenstelling tot de door mij gepubliceerde leerbrief (1) van 1689, die in het Nederlands is geschreven, zijn de bovengenoemde leerbrieven in het Latijn gesteld. Een apothekersdiploma van Dordrecht kenden wij nog niet, de vertaling van de hierbij afgebeelde tekst (zie afbeelding 1) van de hand van mevrouw Dr. A. M. v a n D i j k - W i t t o p, K o n i n g, moge hier volgen:

DE REGERING, DE OUDSTE (DEKEN), DE VOORZITTER, SECRETARIS EN
ASSESSOR VAN HET APOTHEKERSGILDE VAN DORDRECHT

groeten allen die dit geschrift zullen zien.

Het is een prijzenswaardige instelling van onze voorouders dat zij, die zich lange tijd hebben gewijd aan de alom geëerde kunsten en wetenschappen, voordat zij overgaan tot de praktijk van het gewone leven en het uitoefenen van hun eigen vak, eerst zich onderwerpen aan een examen door een of ander college en daarvan een wettig getuigschrift van hun kennis verkrijgen. Daar derhalve de eerbare en waardige man H e n r i c u s P r i n s s e n van Dordrecht zich ijverig en gedurende vele jaren aan de farmacie heeft gewijd, zoals ons uit de getuigschriften van zijn leermeesters is gebleken, en reeds bereid was om een proeve van bekwaamheid af te leggen en ons verzocht heeft hem de titel Magister Pharmaciae te verlenen, hebben wij, daar wij bij dit billijke verzoek van hem op dit punt niet in gebreke konden blijven, hem herhaalde malen nauwkeurig in alle onderdelen van de farmacie geëxamineerd, en hem vervolgens enige samenstellingen van geneesmiddelen zien bereiden. En toen hij daarbij ons voldoende bewijs had geleverd van zijn farmaceutische kennis en ervaring, gepaard aan een gepaste bescheidenheid, hebben



Afbeelding 1

wij hem de gevraagde eer gaarne verleend. Daarom volgens het recht ons door de zeer aanzienlijke en zeer geëerde vroedschap van Dordrecht verleend, hebben wij dezelve Henricus Prinssen benoemd tot meester-apotheker en verklaren wij hierbij openlijk dat wij hem het recht hebben verleend en verlenen om officieel de farmacie uit te oefenen. Bovendien hebben wij hem alle voorrechten verleend die volgens de wet of gewoonte aan een meester-apotheker in deze stad plegen te worden verleend.

Als bewijs waarvan wij hem dit diploma officieel door ons getekend en door het zegel van ons college bekrachtigd, hebben laten uitreiken. Dordrecht, 21 maart van het 1749e jaar na Christus' geboorte.

(w.g.) W. van Steenberghe, poliater
Antoni Vervell, senior
C. Becius, praeses
Willem Kluyt, scriba van het college
Abraham de Vos, h.t. assessor

Uit de verzameling Van der Wielen verkreeg ik een drietal diploma's van Laurentius Zijnen, te weten een leerbrief van Den Haag, gedateerd 4 september 1792 (zie afbeelding 2), waarvan de vertaling, welke waarschijnlijk van de hand van Dr. W. van der Wielen is, als volgt luidt:

en trouw bevonden bij den arbeid door hem verricht in zijn apotheek. En dat hij daarom vraagt, dat wij van dit feit, in een officieel schrijven in het archief van ons college vastgelegd, hem, nu hij is opgenomen onder de candidaten tot de kunst, en als zoodanig is benoemd, een bewijs willen geven. Daar wij dit alleszins billijke verzoek van hem volstrekt niet willen afwijzen, verklaren wij openlijk met deze enkele woorden, dat wij volgaarne *L a u r e n t i u s Z i j n e n*, eervol en welwillend door zijn meester ontslagen, opnemen onder de candidaten tot de artsenijsbereidkunst op grond van den genoemden leertijd van drie jaren; doorgebracht onder zijn bovengenoemden meester op eervolle wijze doorgebracht. Wij hopen, dat, waar hij ook dit getuigenschrift van ons aangaande hem zal toonen, het bij de lezers vertrouwen zal wekken en deze tevens zal aansporen om hem, als hij, zooals dat behoort, hooger op wil klimmen, waar noodig goedgunstig een behulpzame hand te bieden. In den Hoop daarop, hebben wij toegestaan, dat hem dit diploma, met onze handteekeningen ondertekend en van het zegel van het college voorzien, gegeven wordt. Te 's-Gravenhage in Holland, 4 September 1792.

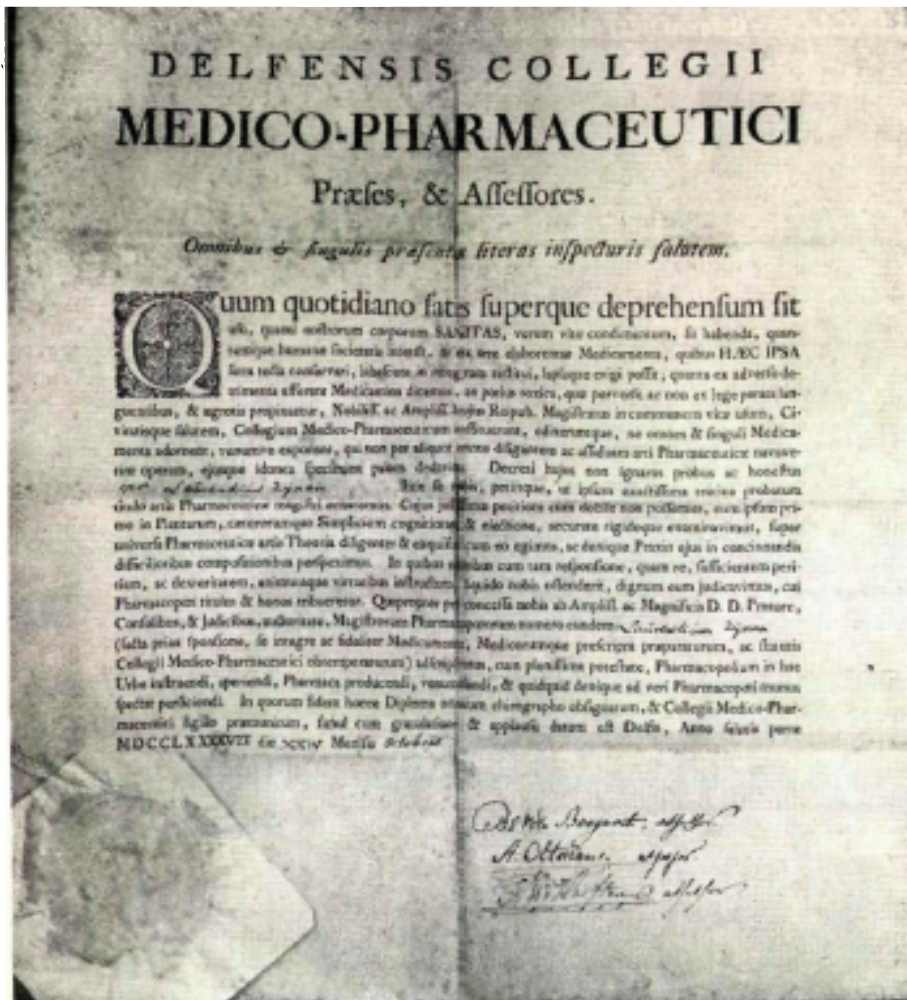
(w.g.) C. Kinkeed, deken
C. Vlieg, oud-deken
W. van Riemsdijk, assessor
J. Damen, assessor
E. Aldenhoven, scriba van het college

Vervolgens een apothekersdiploma van Delft, gedateerd 24 oktober 1797 (zie afbeelding 3), waarvan de vertaling luidt:

PRAESES EN ASSESSOREN VAN HET DELFTSCHE MEDISCH-PHARMACEUTISCH COLLEGE

groeten allen en een ieder, die dit geschrift zullen lezen.

In de praktijk van elken dag is meer dan voldoende duidelijk opgemerkt, op hoe hooge waarde de gezondheid van ons lichaam, een ware specerij van ons leven, geschat moet worden, en hoe zeer het in het belang is van de menschelijke samenleving, dat geneesmiddelen volgens de regelen der kunst vervaardigd worden, waardoor die gezondheid in goeden staat gehouden, zoo zij in verval geraakt, hersteld en, zoo zij gevallen is, weder opgericht kan worden; hoe groot nadeel daarentegen veroorzaakt kan worden door wat wij „geneesmiddelen” of liever „vergiften” zouden kunnen noemen, die, verkeerd en ondeskundig toebereid, den lijdenden en zieken worden toegediend. Daarom hebben de Edelachtbare Heeren Bestuurderen van deze stad ten algemeene nutte en tot heil van de burgerij het medisch-pharmaceutisch college gesticht en bepaald, dat niet allen en een ieder geneesmiddelen toebereiden mogen of te koop aanbieden, die niet gedurende eenige jaren met toewijding en ijver zich toegelegd hebben op de artsenijsbereidkunst en daarvan in het openbaar voldoende bewijzen hebben geleverd. Met dit besluit bekend is de eerbare *L a u r e n t i u s Z i j n e n* voor ons verschenen en heeft hij ons verzocht om hem, na hem in een zeer nauwkeurig examen onderzocht te hebben, den titel te verleenen van magister in de artsenijsbereidkunde. Daar wij dit billijke verzoek niet konden afwijzen,



Afbeelding 3

hebben wij hem eerst nauwkeurig en streng geëxamineerd in de kennis en de keuze van planten en overige simplicia, over de geheele theorie van de artsnijbereidkunde nauwgezet en grondig met hem gesproken en tenslotte ons overtuigd van zijn praktische bekwaamheid in het bereiden van moeilijkere praeparaten. Daar hij bij dit alles zoowel door zijn antwoorden als door zijn praktische werkzaamheid duidelijk aan ons heeft bewezen, voldoende ervaring, handigheid en bekwaamheid te bezitten, hebben wij hem waardig geoordeeld, met den titel en de eer van apotheker bekleed te worden. Krachtens de bevoegdheid, ons verleend door de Hoogedelachtbare Heeren, Burgemeesteren en Schepenen hebben wij daarom genoemden **L a u r e n t i u s Z i j e n e n**, nadat hij eerst de belofte had afgelegd, dat hij op rechtschapen en getrouwe wijze geneesmiddelen en voorschriften van artsen zal bereiden en aan de statuten van het medisch-pharmaceutisch college zal

gehoorzamen, opgenomen onder de meester-apothekers, met het volste recht, in deze stad een apotheek in te richten en te openen, geneesmiddelen te koop aan te bieden en te verkoopen en verder alles te verrichten, wat behoort tot de taak van den apotheker. Als bewijs hiervan is dit diploma, onderteeekend met de handteekeningen van allen en voorzien van het zegel van het medisch-pharmaceutisch college, tegelijk met onze gelukwenschen gegeven te Delft, in het jaar des Heils 1797, den 24en October.

(w.g.) Bs. van den Boogaert, assessor
A. Oltmans, assessor
A. W. van Haeften, assessor

Dan een apothekersdiploma van Den Haag gedateerd 1 augustus 1803 (zie afbeelding 4), waarvan de vertaling luidt:

DEKEN EN ASSESSOREN VAN HET
HAAGSCHE PHARMACEUTISCHE COLLEGE

den lezer heil.

Het is in het belang van den staat, dat ten gemeenen nutte van het menschelijk leven en tot wederzijdsche diensten aan medeburgers, mannen van beproefde deugd toegelaten worden. Wie twijfelt er derhalve aan, of met het volste recht zijn reeds lang geleden regelmatig gehouden examens ingesteld van hen, die zullen toegelaten worden tot de uitoefening van de meeste beroepen? Door deze examens blijkt hun bekwaamheid en wordt hun deugdzaamheid openbaar. Naar deze ongetwijfeld voortreffelijke gewoonte, hier ter plaatse reeds vele jaren geleden op grond van een besluit van de Edelachtbare Heeren Bestuurderen van de stad ingesteld, zich willende schikken is *L a u r e n t i u s Z i j n e n*, na bewijs overlegd te hebben van zijn getrouwelijk en ijverig volbrachten leertijd, ons met stelligheid bekend, voor een onderzoek voor ons verschenen om zich voor te bereiden op de door hem voor oogen gestelde taak van wettelijk erkend apotheker. Daarbij heeft hij ten overstaan van de Weledele Heeren *J a c o b u s N i c o l a a s G a l l é*, afgevaardigde van de overheid, *J o h a n n e s T h e o d o r u s v a n d e K a s t e e l e*, *P e t r u s E i k e n d a l* en *A n t h o n i u s L a u r i l l a r d d i t F a l l o t*, gewone stadsartsen en bovendien *F l o r e n t i u s J a c o b u s v a n M a a n e n*, buitengewoon stadsarts, hem tezamen met ons examineerend, zich zoo betoond, dat hij, volgens algemeen oordeel, zowel theoretisch als practisch, overvloedig bewijs heeft geleverd van zijn bekwaamheid en handigheid in de nauwkeurige kennis van de gebruikelijke simplicia en de vereischte keuze daarvan, de nauwgezette toebereiding en ten slotte de vermenging en de samenstelling in overeenstemming met de regels der artsnijbereidkunst. En wel zoo, dat wij, nadat wij eerst zijn belofte hebben aangehoord, dat hij voortaan op rechtshapen en getrouwe wijze zijn plicht zal vervullen, krachtens de ons daartoe door genoemde Edelachtbare Heeren Bestuurderen verleende bevoegdheid, door dit ons geschrift openlijk genoemden *L a u r e n t i u s Z i j n e n* tot magister apotheker benoemen en gelasten, dat hij door alle leden van het pharmaceutisch genootschap te dezer stede als zoodanig wordt erkend. Wij verleen hem daartoe het recht, zijn apotheek in te richten,

Te 's-Gravenhage in Holland, 1 Augustus 1803.

(w.g.) Fs. van de Laar, deken
E. Aldenhoven, assessor
P. J. des Fontaines, assessor
P. Heijligers, assessor
L. van Essen, scriba van het college

Uit het laatstgenoemde apothekersdiploma van Den Haag blijkt dat **L a u r e n t i u s. Z i j n e n** zijn examen in Den Haag heeft moeten overdoen.

Hieronder volgt een overzicht van de leerbrieven en de diploma's, waarover wij thans beschikken.

L e e r b r i e v e n :

<i>plaats</i>	<i>jaar</i>	<i>ten name van</i>
Alkmaar	1780	Willem Schutt
Amsterdam	1790	Antoni d'Ailly
Brielle	—	tekst ⁴)
Delft	1729	Jacob Bijster
Dordrecht	1689	Arnolt van Covent
's-Gravenhage	1792	Laurens Zijnen
Haarlem	—	—
Leeuwarden	1622	Jan Simons de Jong (tekst)
Rotterdam	1781	Karel Godfried Reynhout
Utrecht	1797	Paulus van der Grind
Vlissingen	1707	(blanco)

D i p l o m a ' s :

<i>plaats</i>	<i>jaar</i>	<i>ten name van</i>
Alkmaar	1784	Willem Schutt
Amsterdam	1790	Antoni d'Ailly
Brielle	—	—
Delft	1797	Laurens Zijnen
Dordrecht	1749	Hendrik Prinssen
's-Gravenhage	1803	Laurens Zijnen
Haarlem	ca. 1732	(blanco)
Leeuwarden	—	—
Rotterdam	1800	(blanco)
Utrecht	1803	Paulus van der Grind
Vlissingen	—	—

L i t e r a t u u r :

1. Wittop Koning, D. A., *Pharm. Weekblad* 91 (1956) 745 - 747.
2. Wittop Koning, D. A., *Pharm. Weekblad* 81 (1946) 545 - 549.
3. Cohen, Hk., *Pharm. Weekblad* 67 (1930) 997 - 1020.
4. Wittop Koning D. A., *Pharm. Weekblad* 86 (1951) 75-81.

Juni 1968.

DE GROTE VIJZEL VAN WILHELMUS WEGEWAERT

Bij de opening van het K.N.M.P.-Centrum op 22 april jl. werd door de Onderlinge Pharmaceutische Groothandel een prachtig geschenk aangeboden en wel een grote, fraai bewerkte vijzel uit 1635. Deze vijzel is afkomstig uit de nalatenschap van Prof. P. v a n d e r W i e l e n, die hem in de jaren dertig kocht van de antiquair H a k k e r t op de Spiegelgracht te Amsterdam. Ik herinner mij nog goed dat V a n d e r W i e l e n op het practicum langs kwam en mij zei dat er op de Spiegelgracht een prachtige grote vijzel was, die ik moest gaan zien. De vijzel stond op een hoog piëdestal, dat er stellig niet bijhoorde en waar hij op- en afgerold moest worden via een dikke plank. De volgende keer op practicum kwam de prof vertellen, dat hij de gelukkige eigenaar was geworden. Het was een van de pronkstukken uit zijn verzameling — een verzameling die thans, na de dood van mevrouw V a n d e r W i e l e n - H u b e r, weer geheel uiteenvalt.

De vijzel is gegoten in de Kloosterkerk in Den Haag, waar sedert 1589 een gieterij was gevestigd waar het geschut voor de Staten van Holland en van West-Friesland werd gegoten. In 1665 werd een speciale geschutgieterij ingericht aan het Smids-warer en de Kanonstraat. Hier zijn in latere jaren diverse vijzels gegoten. Uit de gieterij in de Kloosterstraat kennen wij slechts deze ene. De vijzel draagt het rand-schrift **FECIT WILHELMUS WEGEWAERT POSSIDURE CUPIT G SCHADE 1635** en is versierd met twee friezen, de ene met arabesken met vazen en maskers, de andere met guirlandest en vogels, beide van zijn Deventer voorvaderen.



De vijzel is dus gegoten door W i l l e m W e g e w a e r t, een lid van de bekende Deventer klokkengietersfamilie van die naam. Wij weten slechts van hem dat hij

in 1616 Coenraed Anthony opvolgde als „gietmeester van de Generaliteyt” en dat in 1637 Kiliaen Wegewaert een groeve kocht op het koor van de Bovenkerk te Kampen voor Mr. Willem Wegewart, die op 10 september van dat jaar daar werd begraven.

Van zijn gietwerken zijn voorts bekend een tweetal klokken, bestemd voor 's-Gravenzande resp. Klaaswaal en een tweetal kanonnen, destijds gemaakt voor de Kamer Delft van de V.O.C., welke thans staan op het Noordervoorplein van de kraton van de Soesoehoenan van Soerakarta.

De vijzel moet in opdracht van een zekere G. Schade zijn gegoten. Helaas weten wij van deze Schade niets, misschien was hij apotheker in Den Haag of omgeving.

Na eeuwenlange omzwervingen is deze vijzel thans weer terug in de stad, waar hij werd vervaardigd en kreeg hij een waardige plaats in het gebouw van de K.N.M.P. Door de royale geste van de O.P.G. kon dit belangrijke stuk uit de verzameling van het erelid Van der Wielen niet slechts voor Nederland, maar ook voor de Nederlandse apothekers bewaard blijven. Een plaatsing in dit levende farmaceutische milieu is stellig te verkiezen boven die in de kunstnijverheidsafdeling van een museum.

Literatuur:

C. van der Ven: De voormalige Rijksgieteterij van bronzen geschut te 's-Gravenhage; Het huis oud en nieuw 1916.

D. A. Wittop Koning: Nederlandse vijzels. Deventer 1953.

D. A. WITTOP KONING

Mei 1968.

De veiling van de collectie Van der Wielen

Prof. P. van der Wielen had in de loop van zijn leven een grote verzameling farmaceutische antiquiteiten bijeengebracht die, na zijn overlijden, door zijn vrouw nog jarenlang in stand is gehouden. Nu ook zij is overleden, is deze prachtige verzameling weer uit elkaar gevallen. In twee veilingen, één van de boeken en één van de antiquiteiten, is bijna alles onder de hamer gekomen. Niet alles, gelukkig, want bij codicil was vastgelegd dat de kern van de verzameling, de collectie Cosmas en Damiaan, intact moest blijven. Het medisch-farmaceutisch museum te Amsterdam was zo gelukkig deze collectie in bruikleen te verwerven. Voorts mocht ik voor hetzelfde museum een eerste keus doen om, tegen taxatie, de voor dit museum belangrijkste stukken te verwerven. Ik noem hiervan een gotische vijzel, een Perzische apothekerspot, een drietal Deltse potten met gele inschriften en het schilderijtje van de apotheek van Bolkestein in de Leidsestraat te Amsterdam. De grote vijzel van Wilhelms Wegewaert ging het budget van het museum te boven, maar kon door de O.P.G. worden aangekocht als geschenk aan de K.N.M.P. ter gelegenheid van de opening van de gebouwen aan

de Alexanderstraat [zie *Pharm. Weekblad* 103 (1968) 824].

Begin februari werden de boeken in veiling gebracht bij de firma *Hertzberg* te Amsterdam. Vele originele oude werken kwamen onder de hamer. Hier van was wel het belangrijkste een exemplaar van de eerste uitgave van de Amsterdamse farmacopee van 1636, het enige dat zich in particuliere handen bevond. Het werk ging voor *f* 900,— in andere handen. over Zeldzame farmacopees als die van Alkmaar en van Groningen, konden voor Nederland behouden blijven. Het hoogtepunt van deze veiling werd wel gevormd door *Weinman's* boeken met gekleurde plantenafbeeldingen, welke voor *f* 900,— in andere handen overgingen. Voor de bibliotheek van de K.N.M.P. konden acht cahiers met de colleges, door *Hendrik Toussaint* (1785 - 1859) aan de klinische school te Alkmaar gegeven, worden verworven.

Tussen 21 mei en 7 juni kwamen bij *Mak van Waay*, eveneens te Amsterdam, de antiquiteiten in veiling. Het hoogtepunt werd hier gevormd door de verzameling apothekerspotten, waarvoor zeer hoge prijzen werden geboden. De Noordnederlandse pot „*Mostarda*” (Pharmacie en de Kunst, deel I, blz. 16) bracht *f* 4.400,— op; de Venetiaanse potten (Pharmacie en de Kunst, deel I, blz. 17; idem deel II, blz. 17) brachten te zamen *f* 2.205,— op. De Siciliaanse potten (Pharmacie en de Kunst, deel II, blz. 18) werden voor *f* 1.950,— verkocht en de Hispano Moresque ging voor *f* 2.205,— van de hand. Hoewel de beschrijving in de catalogus summier, de toeschrijving slecht en het aantal afbeeldingen gering waren, werden de prijzen hierdoor niet gedrukt.

Het Hoofdbestuur van de K.N.M.P. had aan de Commissie voor de Geschiedenis der Pharmacie een bedrag beschikbaar gesteld ten einde voor de K.N.M.P. enige aankopen te doen. Dit is slechts ten dele gelukt. Een Florentijnse pot uit de 16e eeuw, met het opschrift „*Dialtea*”, en een groep polychrome Delftse potten werden aangekocht. Het schilderij van *Lizzy Ansingh* „de Jonge Apotheker” ging, ver boven taxatie, voor *f* 1.100,— weg. De Perzische vijzels brachten elk *f* 1.300,— op en de ijzeren vijzel (Pharmacie en de Kunst, deel I, blz. 15) ging voor *f* 1.675,— in andere handen over. De grote sluitgewichten liepen op tot *f* 3.350,—.

Al is het resultaat dan niet zo groot geweest als wij hadden gewenst, toch wil ik van deze plaats het Hoofdbestuur dank brengen voor het feit, dat getracht is uit deze veiling van de collectie van het erelid *Vander Wielen* op ruime schaal aan te kopen. Eveneens wil ik mijn medeleden van de commissie, Dr. *E. Grendel* en Drs. *E. L. Ahlrichs*, bedanken voor de vele tijd die zij, afwisselend, met mij op de veiling hebben doorgebracht.

D. A. WITTOP KONING

Verslag van het 30e Congres van de Kring voor de Geschiedenis van de Pharmacie in Benelux

Het 30e Congres van de Kring voor de Geschiedenis van de Pharmacie in Benelux werd op 18 en 19 mei jl. te Oudenaarde (België) gehouden. Een groot aantal leden van onze Kring nam eraan deel.

Ter gelegenheid van dit congres was in enkele salons van het kasteel Liedts een tentoonstelling ingericht, onder de titel „Oudenaarde en de Pharmacie”. In zijn toespraak bij de opening van deze tentoonstelling bracht de voorzitter, collega I. E t i e n n e, bijzondere dank aan ons medelid, collega M. d e S m e t die, met steun van mevr. T u l l e k e n s, de stadsarchivaris, deze tentoonstelling had ingericht en verzorgd. Door het tentoongestelde en door de met zorg samengestelde catalogus werd een duidelijk inzicht verkregen in de geschiedenis van het apothekersberoep, zoals dit zich in een oude, middelgrote stad heeft ontwikkeld.

De deelnemers aan het congres werden hierna op het stadhuis van Oudenaarde ontvangen door het stadsbestuur en toegesproken door de Schepen van Cultuur, de heer D e B l e e c k e r e. Deze bood onze voorzitter de bronzen legpenning van de stad Oudenaarde aan, ter blijvende herinnering. Als variant op het thema „erewijn” werden de gasten verrast met een bokaal van het befaamde Oudenaardse bier, het „Oude Oudenaardse Bruine”. De gasten revancheerden zich door te tekenen in het Gulden Boek van de stad. Het stadhuis van Oudenaarde, waarvan de bouw duurde van 1526 tot 1537 en dat momenteel grondig wordt gerestaureerd zal, wanneer het in volle glorie is hersteld, behoren tot de mooiste stadhuisen van de Lage Landen.

Na de gezamenlijke maaltijd werden in de schepenzaal van het stadhuis voordrachten gehouden door collega B r a s s e u r over „Emploi empirique de la scille et du camphre en 1773”; door collega G r e n d e l „Over het rattenkruyt” en door collega S e g e r s over „Fayences pharmaceutiques anciennes”.

De volgende dag had, wederom in de schepenzaal, de ledenvergadering plaats en hield licentiaat V a n d e r L i n d e n een met humor doorkruide voordracht over „De apotheker en de volksgeneeskunde”. Hierna bezochten de aanwezigen onder deskundige leiding de prachtige ruimten van het stadhuis en de lakenhal, die nu als stadsmuseum is ingericht. De hierop volgende maaltijd betekende het einde van dit zeer geslaagde congres.

Voor alle aan dit congres bestede zorgen moet aan collega D e S m e t en aan mevr. T u l l e k e n s nogmaals dank worden gebracht.

P. A. JASPERS,
secretaris van de Kring

Verslag van het 31e Congres van de Kring voor de Geschiedenis van de Pharmacie in Benelux

Tegen drie uur in de middag van zaterdag 7 september jl. verzamelden zich de deelnemers aan deze bijeenkomst in hotel „Wilhelmina” te Delft om van daaruit geza-

menlijk de „Porceleyne Fles” te bezoeken. Ofschoon het getoonde zeer de moeite waard was, hadden de deelnemers toch iets meer informatie verwacht, met name over de geschiedenis van het Delftse plateelwerk. Het enige dat buiten het normale rondleidingsschema werd getoond was de museumkamer. Dit op dringend verzoek van collega Dr. D. A. Wittop Koning, die daar een van de oudste Delftse apothekerspotten hoopte te vinden. In zijn verwachting werd hij niet teleurgesteld: er bevond zich inderdaad een oude Delftse pot met het opschrift „Manna Calabr.”.

Na het aperitief en een gezamenlijk diner in „Rijndorp's Restaurant” werd de Taptoe Delft bezocht. Het zachte weer verhoogde het genot van de aanblik van dit indrukwekkende schouwspel.

De ledenvergadering op zondagmorgen 8 september stond onder leiding van de vice-voorzitter, collega Drs. E. L. Ahlrichs. Bij de rondvraag deed collega Van de Wiele een dringend beroep op de leden van de Kring zich opnieuw te bezinnen op het doel van de Kring: de bestudering van de geschiedenis van de farmacologie. Na het huishoudelijke gedeelte werden lezingen gehouden over „Leerbrieven en Apothekersdiploma's” door Dr. D. A. Wittop Koning (deze lezing wordt gepubliceerd in het *Pharmaceutisch Weekblad*), over „Dia's van Noord- en Zuid-Nederlandse vijzels in Engels bezit” door Mrs. Short-Lothian, en over „Manuscripten van J. P. Minckelers” door Dr. P. A. Jaspers.

Aan de koffietafel, waarmee het congres werd besloten, werd door de vice-voorzitter dank gebracht aan collega Dr. E. Grendel en aan de secretaris van de Kring voor de moeite, welke zij zich hadden getroost om deze bijeenkomst weer te doen slagen.

P. A. JASPERS,
secretaris van de Kring.

Illustrierter Apotheker-Kalender 1968, onder redactie van W. H. Heinen.
Deutscher Apotheker-Verlag, Stuttgart 1967, 36 afb., ringspiraal, prijs
DM 8,50.

De redacteur deelt in zijn voorbericht mede dat met deze 27e jaargang het aantal afbeeldingen op de Duitse apothekerskalender tot 1750 is gestegen, een omvangrijk platenmateriaal dat reeds door velen wordt benut, onder andere voor het illustreren van historische artikelen. Aangezien slechts weinigen over de complete uitgave beschikken, is het verheugend dat een poging wordt ondernomen dit omvangrijke materiaal systematisch geordend te publiceren.

Dit jaar opent de kalender met een gekleurde afbeelding van een schilderij van Jacob Toorenvliet (1641 - 1719) „De aanprijzing van geneesmiddelen”. Verder zijn als Nederlandse platen opgenomen het titelblad van de Rotterdamse uitgave van het „Licht der Apothekers (1623)”; een afbeelding van een apotheek op een z.g. centprents met het onderschrift:

„Met Apothekeerij houd ik U in het leven
Anders zoudt gij wis gestadig moeten beven”;

het titelblad van de Rotterdamse farmacopee van 1735 en van onze zuiderburen een vijzel, gegoten door Petrus van de Ghein te Mechelen in 1544. Het belangrijkste zijn misschien wel de beide zijluiken van een altaarstuk, voorstellende Cosmas en Damiaan, omstreeks 1490 vervaardigd door een vroege Nederlandse meester.

Wederom is deze kalender met vele interessante platen een sieraad aan de wand

D.A. WITTOP KONING

G. E i s en W. S c h m i t t. *Das Asanger Aederlasz- und Rezeptbüchlein (1516 - 1531)*. Deutscher Apotheker-Verlag, Stuttgart 1967, 64 blz., prijs DM 9,—.

Het boekje dateert uit ongeveer 1516 en stamt uit Zuid-Bohemen. Voor ons is de receptenverzameling het belangrijkste. Deze verzameling omvat 112 recepten waarvan de herkomst niet is aan te geven.

Voor de studie van de middeleeuwse recepten kan het boekje dienen als een nuttige literatuurbron.

D.A. WITTOP KONING

Register Bulletin nr 31-40

Auteursregister

Aernouts R.	Antwerpse Apothekers 1516 - 1623	XXXIX
Aernouts R.	Antwerpse Apothekers 1623 - 1792	XXXIV
Aernouts R.	De „Apotheek van den armen” Antwerpen 1780	XXXII,10
Arkel C. G. van	De apotheker in de literatuur	XXXIII,1
Brans P. H.	De geneesmiddelenvoorziening bij de admiraliteit en bij de Oost-Indische Compagnie	XXXI,12
Brasseur M.	Essai d'Histoire de la Pharmacie dans le comté de Hainaut	XXXII
Brasseur M.	Organisation des Pharmacies des hôpitaux militaires des Armées impériales	XXXIV
Brasseur M.	De la première société de médecine, chirurgie et pharmacie établie à Bruxelles en 1795	XXXVII
Copin J.	La Pharmacie à la fin du XVIIIe siècle	XXXVI
	La Pharmacie en Belgique de 1800 à 1835	XL
Etienne Is.	Karl Grun, pharmacien Vervietoï 1843-1890	XXXII,1
Etienne Is.	Les Pharmaciens au Théâtre	XXXIII
Etienne Is.	Nestlé	XL
Gelder J. B. v., Grendel E., Wittop Koning D. A.	<i>Deventer en de Farmacie</i>	XXXVII,6
Ghyssaert J.	Families van Apothekers, chirurgijns en geneesheren	XXXII,3
Gillis J.	Onderzoekingen van Kekulé en leerlingen te Gent (1858 - 1867)	XXXIV,17
Grendel E.	Vianen en de Farmacie	XXXI,1
Grendel E.	Een keiserlijk decreet voor geheime geneesmiddelen	XXXIII,15
Grendel E.	Enkele kanttekeningen bij de geschiedenis van de militaire apothekers in Nederland	XXXVI,13
Grendel E.	Wasringen	XXXVI
Grendel E.	Dr. Bleeker en Potio Bleekeri	XXXVII,1
Grendel E.	zie van Gelder J. B.	
Guislain A.	Les Apothicaires Bruxellois I-II	XXXI
Guislain A.	Origine et évolution des premières réglementations pharmaceutiques en Belgique	XXXII
Guislain A.	L'Histoire de la Pharmacie dans le monde	XXXII
Guislain A.	Préoccupations pharmaceutiques d'hier, Le Remède secret	XXXIII
Guislain A.	Quelques précurseurs de l'histoire de la Pharmacie en Belgique	XXXIV
Guislain A.	A propos d'un projet de règlement général de l'exercice de la pharmacie dans les Pays bas Autrichiens	XXXIX
Guislain A.	Aperçu sur le passé pharmaceutique de Charleroi	XXXVIII

Guislain A.	Une exposition d'art pharmaceutique à Charleroi	XXXVIII
Hollman E. C. M. J.	Dr Robertus Jacobus Leonardus Schoepp „initiatiefnemer” tot de oprichting van de Fédération Internationale Pharmaceutique	XXXVI,6
Jaspers P. A. Th. M.	Pulvis fumalis	XXXVI,1
Jaspers P. A. Th. M.	Het apothekersexamen van Jan Pieter Minckelers	XXXVI,3
Vandewiele L. J.	Les animaux, leurs parties et leurs excréments dans les pharmacopées communales des Pays Bas méridionaux	XXXIV
Vandewiele L. J.	De eerste publikatie in het nederlands over alcohol	XXXIV,1
Vandewiele L. J.	Den Herbarius in Dyetsche	XXXV,1
Vandewiele L. J.	Farmacohistorische notities bij de Farmacopee	XXXIX,7
Wittop Koning D. A.	De beoefening van de geschiedenis van de Farmacie	XXXI
Wittop Koning D. A.	Niederländische Apothekengefäße	XXXIII
Wittop Koning D. A.	De Koninklijke Nederlandse Maatschappij ter bevordering der Pharmacie in de afgelopen vijf-en twintig jaren	XXXVIII,1
Wittop Koning D. A.	De grote vijzel van Wilhelmus Wegewaert	XL,9
Wittop Koning D. A.	Van leerjongen tot meester-apotheker IV	XL,1
Wittop Koning D. A.	zie van Gelder J. B.	

Zaakregister

Admiraliteit	De geneesmiddelenvoorziening bij de — en bij de Oost-Indische Compagnie	XXXI
Alcohol	De eerste publicatie in het Nederlands over —	XXXIV,1
Animaux	Les —, leurs parties et leurs excréments dans les pharmacopées communales des Pays Bas méridionaux	XXXIV
Antwerpen	Antwerpse apothekers 1623 - 1792	XXXIV
Antwerpen	Antwerpse apothekers 1516 - 1623	XXXIX
Apotheek	De oudste — in Frankrijk, tien generaties lang in één familie	XXXIX,57
Apotheek	„De — van den Armen” Antwerpen 1780	XXXII,10
Apothekerspotten	Niederländische Apothekengefäße	XXXIII
Belgique	Origine et évolution des premières réglementations pharmaceutiques en —	XXXII
Bleeker	Dr.- en Potio Bleekeri	XXXVII,1
Bruxelles	Les Apothicaires Bruxellois I - II	XXXI
Charleroi	Aperçu sur le passé pharmaceutique de —	XXXVIII
Congres	Internationaal — voor de geschiedenis van de Farmacie te Innsbrück 21 - 25 September 1961	XXXII,19

Deventer	— en de Farmacie	XXXVII,6
Exposition	Une — d'art pharmaceutique à Charleroi	XXXVIII
Families	— van apothekers, chirurgijns en geneesheren	XXXII,3
Geneesmiddelen	Een keizerlijk decreet voor geheime —	XXXIII,15
Geschiedenis v/d Farmacie	De beoefening van de —	XXXII
Grun	Karl — pharmaciens Verviétois 1843 - 1890	XXXII
Hainaut	Essai d'histoire de la Pharmacie dans le Comté de —	XXXII
Herbarius	Den — in Dyetsche	XXXV,1
Histoire de la Pharmacie	l'Histoire de la Pharmacie dans le Monde	XXXII
Hopitaux militaires	Organisation des Pharmacies des — des Armées impériales	XXXIV
Kekulé	Onderzoekingen van — en leerlingen te Gent (1858 - 1867)	XXXIV,17
Kring v. d. Geschiedenis van de Pharmacie in Benelux		
	Verslag van de vergadering te 's-Hertogenbosch	XXXIII,20
	Verslag van de vergadering te Haarlem	XXXIII,21
	Verslag van de vergadering te Leuven	XXXIII,21
	Verslag van de vergadering te Venlo en Maaseik	XXXVI,18
	Verslag van de vergadering te Kortrijk	XXXVI,19
	Verslag van de vergadering te 's-Gravenhage	XXXVII,18
	Verslag van de vergadering te Charleroi	XXXIII,19
	Verslag van de vergadering te Oudenaarde	XL,12
	Verslag van de vergadering te Delft	XL,12
Leerbrieven	Van leerjongen tot meesterapotheker IV	XL,1
Literatuur	De apotheker in de —	XXXIII,1
Maatschappij	De Koninklijke Nederlandse — ter bevordering der Pharmacie in de afgelopen 25 jaren	XXXVIII,1
Militaire apothekers	Enkele kanttekeningen bij de geschiedenis van de — in Nederland	XXXVI,13
Minckelers	Het apothekerexamen van Jan Pieter —	XXXVI,3
Museumapotheek	Koninklijk bezoek aan —	XXXIII,20
Nestlé	Nestlé	XL
Notities	Farmacohistorische — bij de Farmacopee	XXXIX,1
Oost Ind. Compagnie	De geneesmiddelenvoorziening bij de admiraliteit en bij de —	XXXI
Pharmacie	La — à la fin du XVIIIe siècle	XXXVI
	La — en Belgique de 1800 à 1835	XL
Précurseurs	Quelques — de l'Histoire de la Pharmacie en Belgique	XXXIV
Pulvis Fumalis	Pulvis Fumalis	XXXVI,1
Remède secret	Préoccupation pharmaceutiques d'hier, le —	XXXIII
Règlement	A propos d'un projet de — général de l'exercice de la Pharmacie dans les Pays Bas Autrichiens	XXXIX
Schoepp	Dr. Robertus Jacobus Leonardus — „initia-	

	tiefnemer" tot de oprichting van de Fédération Internationale Pharmaceutique	XXXVI,6
Théâtre	Les Pharmaciens au —	XXXIII
Tijdschriftartikelen	Historische —	XXXII,16; XXXIV,30
Veiling	De — van de collectie van der Wielen	XL.,
Vianen	Vianen en de Farmacie	XXXI,1
Vijzel	De grote — van Wilhelmus Wegewaert	XL.,9
Wasringen	Wasringen	XXXVI

Boekbesprekingen

Bakelants L.	Préface d'André Vésale à ses livres sur l'anatomie, suivie d'une lettre à Jean Oporinus, son imprimeur (D. A. Wittop Koning)	XXXII,19
Eis G. en W. Schmitt.	Das Asanger Aderlasz und Rezeptbüchlein (1516 - 1531) (D. A. Wittop Koning)	XL14
Eis G. en Vermeer H. J.	Gabriël von Lebenstein Büchlein „von den gebrannten Wassern". (D. A. Wittop Koning)	XXXVI,21
Forliard N.	L'enseignement de la Pharmacie à Liège (1808 - 1968) (P. van de Vijvere)	XXXIX,57
Goerke H.	Carl von Linné, Arzt, Naturforscher, Systematiker (1707 - 1778) (D. A. Wittop Koning)	XXXVII,20
Hamarneh S.	Bibliography on medicine and pharmacy in medieval Islam (D. A. Wittop Koning)	XXXVI,21
Hein W. H.	Illustrierter Apothekerkalender 1965 (D. A. Wittop Koning)	XXXIII,23
Hein W. H.	Illustrierter Apothekerkalender 1966 (D. A. Wittop Koning)	XXXVI,20
Hein W. H.	Illustrierter Apothekerkalender 1967 (D. A. Wittop Koning)	XXXVII,21
Hein W. H.	Die deutsche Apotheke, Bilder aus ihrer Geschichte (P. van de Vijvere)	XXXIX,57
Hein W. H.	Illustrierte Apothekerkalender 1968 (D. A. Wittop Koning)	XL13
Jaspers P. A. Th. M.	De ontwikkeling van de pharmacie in Limburg gedurende de franse tijd (1794 - 1814) (A. Guislain)	XXXVII
Kremers-Urdang	History of Pharmacy (A. Guislain)	XXXIV
Livre d'or des	Apothecaireries de France (A. Guislain)	XXXII
Mattheuws L. G.	History of Pharmacy in Britain (A. Guislain)	XXXII
Mayer K.	4500 Jahre Pflanzenschutz (P. van de Vijvere)	XXXII,20
Schmitt W.	zie Eis G.	
Starobinski J.	Geschiedenis van de geneeskunst (D. A. Wittop Koning)	XXXVI,20
Trease G. E.	Pharmacy in History (D. A. Wittop Koning)	XXXIII,23
Vermeer H. J.	zie Eis G.	

Wittop Koning D. A.
Wittop Koning D. A.

De oude Apotheek (E. Grendel)
De Pharmacie en de Kunst (E. Grendel)

XXXVII,21
XXXIII,23

NESTLÉ

par le pharmacien I. ETIENNE (*)

1866. — NESTLÉ, ce nom apparaît subitement au firmament pharmaceutique.

1966. — Le nom NESTLÉ y brille encore.

Cent ans d'éclat, n'est-ce point là une belle histoire qui vaut la peine d'être contée ?

Comme l'écrit Max Petitpierre dans la préface de *Présence de Nestlé*, « écrire l'histoire d'une entreprise, c'est raconter la naissance d'une idée à réaliser, d'une découverte ou d'une invention à exploiter, d'une lacune à combler. C'est raconter un acte de courage qui dépend de la qualité des hommes qui prennent la responsabilité de la diriger ».

Et l'histoire que nous allons tâcher d'évoquer en est un exemple parfait.

Mil huit cent soixante-six est une époque extrêmement curieuse et vivante, qui voit une Europe et même un monde en pleine évolution politique et morale. C'est la naissance du socialisme; c'est une face nouvelle de l'Europe qui se dessine. On assiste à un prodigieux développement des sciences et des techniques, à une expansion considérable de l'industrie et du commerce dans le monde entier.

C'est au milieu de ce bouillonnement d'idées que naissent en Suisse, d'une part l'affaire des frères Page à Cham près de Zoug et d'autre part, à Vevey, l'affaire de Henri Nestlé.

Deux cents kilomètres à peine séparent les deux sources qui donneront naissance à la grande NESTLÉ moderne.

C'est le 6 août 1866 que se fonde, à Zurich, une société anonyme, sous la raison sociale « Anglo-Swiss Condensed Milk Co », ayant pour objet la fabrication de lait condensé en Suisse et son exportation en certains pays d'Europe, particulièrement en Angleterre, d'où le nom pris par la jeune société, satisfaisant ainsi le nationalisme britannique, trouvant son compte dans une dénomination qui conférait à une société suisse un caractère international.

Les initiateurs, les frères Page, sont américains. Ce n'est pas là le simple fait du hasard. En effet, l'industrie du lait de conserve avait vu le jour aux Etats-Unis où la première entreprise en date avait été fondée dix ans auparavant par Gail Borden. Les perspectives qu'ouvrait cette nouvelle

(*) Communication présentée à la réunion du Cercle Bénélux d'Histoire de la Pharmacie, tenue à Arnhem le 27 mai 1967.

branche de l'alimentation étaient de nature à séduire un homme entreprenant comme Charles Page, alors consul des Etats-Unis à Zurich. Cet homme de trente ans, arrivant en Suisse, eut bien vite l'idée d'utiliser le lait abondant et de qualité que produit ce pays.

Il s'en ouvrit à son frère aîné, Georges, alors fonctionnaire au ministère de la Guerre à Washington, en le chargeant d'étudier dans quelles conditions l'équipement nécessaire à la fabrication de lait de conserve pourrait être importé en Suisse. Georges Page recueillit aussitôt des informations, se renseignant sur les machines et les installations adéquates. Il envisage de vendre le produit fabriqué en Suisse sous la dénomination de « Borden Milk », en payant à cette entreprise une faible redevance, projet qui ne trouva point l'écho attendu.

Les deux frères décident alors de se lancer eux-mêmes dans l'aventure industrielle et le 23 avril 1866 Charles avise son frère Georges, qui réside toujours en Amérique, de la création d'une société anonyme au capital de 100.000 francs, et le 6 août 1866 voit se dérouler la séance constitutive de la jeune société.

Georges, arrivé en juillet, après avoir acheté aux Etats-Unis les machines indispensables à l'installation d'une petite condenserie en Suisse, est nommé directeur général de l'entreprise et c'est le 22 août qu'il acquiert à Cham, sur les bords du lac de Zoug, un terrain propice aux futures installations.

Ce ne sera, en fait, qu'en février 1867 que l'usine parviendra à fabriquer un lait condensé qui ne tardera pas à partir à la conquête du monde.

En 1866, la diététique infantile était encore presque à naître.

Alertée par le taux élevé de la mortalité infantile, l'Académie de médecine de France commence à s'intéresser à la question de l'alimentation des enfants en bas âge.

En Suisse, à cette époque, un enfant sur cinq meurt avant d'avoir atteint l'âge d'un an.

L'arsenal thérapeutique se trouvait au niveau « néant ».

C'est cette situation qui poussa Henri Nestlé à s'intéresser à l'alimentation infantile et qu'il nourrit l'idée de fabriquer un produit basé, comme il le dira plus tard, « sur le bon lait de vache et qui pourrait être utilisé dans les cas où la mère ne serait pas en mesure de nourrir l'enfant ».

Mais qui était Nestlé ?

D'origine allemande, né à Francfort sur le Main vers 1812, Vevey le voit arriver en 1843 où il se déclare tout simplement « commerçant ». A peine installé, dans une maison située dans la partie de la ville dite « en Rouvenez », il s'assure la jouissance « d'un filet d'eau d'un diamètre de 3 Lignes » (9 mm), comme l'aurait fait tout artisan avisé de l'époque. Il vend de la moutarde, des graines, des lampes à pétrole.

Dès 1857 et avec l'appui d'autres artisans de Vevey, il monte une petite société pour la fabrication d'engrais artificiels (car il était chimiste) et de gaz. En 1858 et jusqu'en 1863, il fournira le gaz nécessaire aux douze réverbères qui éclairent les rues de la petite cité.

Toutefois, cet homme, chercheur né, n'était pas homme à se contenter de ces activités. L'idée de s'intéresser à l'alimentation infantile le poursuit et le guide dans ses recherches, bientôt couronnées de succès.

Il parle de son invention avec enthousiasme : « La base de ma farine lactée est le bon lait suisse concentré moyennant une pompe pneumatique à basse température qui lui garde toute la fraîcheur du lait chaud. Le pain est cuit d'après une méthode nouvelle de mon invention et mélangé dans des proportions scientifiquement justes pour former une nourriture qui ne laisse plus rien à désirer ».

Vint un soir de septembre 1867. Mais laissons Henri Nestlé lui-même évoquer cette première mise à l'épreuve de la farine lactée qui sera bientôt connue dans les cinq continents.

« Lorsque je fis mon invention, je pensais seulement aux enfants âgés de quelques mois mais rapidement l'expérience m'a prouvé que cette nourriture convenait parfaitement aux nourrissons plus jeunes encore. Par suite d'une grave maladie de sa mère, le petit Warner vint au monde un mois avant terme. C'était un enfant chétif, rejetant le lait de sa mère ou toute autre nourriture. Il avait des convulsions et il ne restait pas d'espoir de lui sauver la vie, lorsque le professeur Schnetzler, mon ami, me fit connaître le cas en m'invitant à faire un essai avec ma farine lactée. L'enfant avait alors quinze jours. Depuis ce temps-là, l'enfant n'a plus jamais rien pris d'autre que ma farine. Il n'a jamais été malade et c'est maintenant un puissant garçon de sept mois qui se dresse tout seul dans son berceau ».

Ce premier résultat donne à Henri Nestlé la conviction qu'il pourra sous peu lancer sa farine alimentaire dans le commerce.

Et l'on voit bientôt apparaître l'étiquette bien connue avec comme marque de fabrique son « petit nid », mes armoiries, dira Nestlé, puisque Nestlé veut dire « petit nid » en allemand.

Mais les gens restent sceptiques. On l'accuse d'user de vieux bonbons pour fabriquer sa farine. On refuse de lui faire crédit d'un sac de farine. Mais l'inventeur a un caractère fortement trempé. Il ne se laisse abattre par aucune difficulté. Au contraire, il se passionne et c'est presque de la foi, tant il met de force dans ses espoirs.

« Ma découverte aura un avenir immense, assure-t-il, car il n'existe pas un aliment qui puisse se comparer à ma farine alimentaire ». Et il ajoute : « Jusqu'à présent, j'ai l'approbation de tous les médecins qui en ont fait l'essai et les mères qui sont venues une fois reviennent pour nourrir leur enfant avec ce produit ».

Si d'une part, malgré les difficultés inhérentes à toute nouvelle industrie et malgré une perte de 1.570 fr. 84 à son premier bilan de 1867, « l'Anglo-Swiss Condensed Milk Co » peut envisager avec sérénité son futur développement, Henri Nestlé, lui, convaincu de la qualité de son produit, doit encore chercher à le lancer commercialement.

En 1868, c'est chose faite. La farine Nestlé est vendue en Suisse à Vevey et à Lausanne, en Allemagne à Francfort sur le Main.

Sollicité de toutes parts, il organise la vente en France.

La renommée de sa farine franchit l'Atlantique en 1868. A la fin de cette année-là, il est appelé à créer une agence à Londres.

L'épreuve est concluante : l'affaire est non seulement viable mais offre des perspectives fort intéressantes.

La charge devient fort lourde pour Henri Nestlé et grandes sont les difficultés financières. Il cherche, en vain, le bailleur de fonds de ses rêves afin de pouvoir développer ses installations, écrivant comme pour se consoler : « ... et pourtant je possède une chute d'eau avec une force de 12 CV et ma maison se trouve en position magnifique pour cette industrie ».

Dès la fin de 1869, la capacité de production atteint déjà cinq cents boîtes par jour. Il achète de nouvelles machines, « un magnifique appareil pour faire le vide *vacuum* » et met tout en œuvre pour exécuter les commandes qui tombent « comme des avalanches ».

Si Henri Nestlé inventeur peut, à bien des égards, paraître audacieux, il se révèle, en revanche, prudent et circonspect en matière commerciale. Son principe est de vendre bon marché pour vendre beaucoup. « Ce ne sont pas les grosses bourses qui nous achèteront le plus; il faut chercher à rendre la farine accessible à tout le monde et il vaut mieux vendre deux boîtes de farine pour 3 fr. 60 qu'une pour 2 francs ». Il recourt fort peu aux annonces qui, à son avis, coûtent cher et ne rapportent pas suffisamment. Il envoie simplement à des pharmaciens ses boîtes de farine alimentaire et leur accorde des ristournes de 20 centimes pour les boîtes vendues 1 fr. 25 et de 30 centimes pour les boîtes vendues 1 fr. 50.

En outre, et surtout, il s'adresse aux médecins à qui il demande « d'examiner la farine, de l'essayer et de juger si trop a été dit dans le prospectus ».

La guerre de 1870 voit son activité fort ralentie mais, dès 1871, l'affaire reprend vie.

D'une capacité de 1.000 boîtes par jour en juillet 1871, celle-ci passe à 2.000 en juillet 1873.

En 1868, il reçoit des marques d'approbation flatteuses de l'Académie de médecine de Paris et de nombreuses autorités médicales d'Europe et d'Amérique.

La même année, le D^r Barthey, médecin du Prince Impérial, lui marque sa confiance. C'est ce médecin qui introduit la farine lactée dans les milieux aristocratiques de Paris. Un chimiste, alors célèbre, G.-A. Barral, après avoir analysé le produit, l'expérimente sur son petit-fils, âgé de trois semaines, et promet à son inventeur son appui scientifique.

La farine NESTLÉ se voit rapidement utilisée dans les établissements hospitaliers de tous les pays.

En 1873, elle se vend en Allemagne, en Amérique, en Grande-Bretagne, en Australie, en Autriche, en Belgique (où un produit similaire, la farine Renaux qui connut une grande vogue, n'apparaît qu'en 1890), en Espagne, en France, en Hollande, aux Indes Néerlandaises, en Italie, en Argentine.

au Mexique, en Russie, en Scandinavie, dans les Balkans et naturellement en Suisse.

La vente atteint bientôt 500.000 boîtes par an. L'entreprise prend des proportions qui amènent Nestlé à réfléchir. Il s'aperçoit qu'elle a atteint le volume au-delà duquel il ne peut raisonnablement plus espérer en rester le maître absolu. Il n'est plus tout jeune; il sent le poids des années : il a 61 ans. L'inventeur aspire à la retraite et au repos, après avoir lutté, sa vie durant, lancé une affaire à 54 ans et monté en sept ans une entreprise qui lui survivra.

En 1874, il cherche acquéreur et, après avoir traité avec un groupe financier genevois, il cède ses affaires à un groupe financier présidé par Jules Monnerat, syndic de Vevey qui, outre la somme d'un million de francs, lui offre un magnifique équipage à deux chevaux dont les habitants de Montreux se souviendront longtemps.

C'est le 8 mars 1875 que la nouvelle société « Farine lactée Henri Nestlé » devient propriétaire non seulement de la fabrique, des machines et de l'outillage servant à la préparation de la farine lactée, mais aussi du procédé de fabrication, des brevets d'invention délivrés à Henri Nestlé, de sa signature commerciale, de sa correspondance médicale et d'une façon générale de tout ce qui se rattachait à cette industrie.

Comme le voulait alors la loi cantonale, l'acte de vente fut passé en présence de deux témoins dont l'un d'eux fut Daniel Peters, petit fabricant alors et que l'invention du chocolat au lait allait rendre célèbre.

Rompant avec le passé, Henri Nestlé ne conserva aucun intérêt de propriétaire dans la nouvelle société, dont il ne fut même jamais actionnaire. Il vécut paisiblement à Montreux et à Glion, s'intéressant à la chose publique.

Il devait mourir sans descendance le 7 janvier 1890 et être enseveli à Territet où se trouve encore sa tombe.

* * *

Qu'arriva-t-il alors ?

La Suisse se voit à la tête de deux puissantes sociétés laitières. Malgré des tentatives de rapprochement, c'est bientôt la guerre. Anglo-Swiss fabrique de la farine lactée. Nestlé met sur le marché son lait concentré sucré qui connaît bientôt une grande vogue. Toutes deux développent leur activité dans des domaines divers, dont notamment la fabrication du chocolat.

L'année 1905 voit enfin la fusion des deux rivaux sous le nom de « Nestlé and Angloswiss Condensed Milk Company ».

Malgré son grand âge, NESTLÉ est restée une grande dame, plus vivante que jamais, toujours à la tête du progrès, de la recherche scientifique, mais cela est une autre histoire à conter et la nôtre finit ici.

Ces notes sont tirées du bel ouvrage publié par la maison NESTLÉ à l'occasion de son centenaire, sous le titre : *Reflets du Monde — 1866-1966 — Présence de Nestlé*, par Jean Heer.

SAMENVATTING

NESTLÉ : 1866 - 1966.

Sedert meer dan honderd jaar schittert deze naam aan het pharmaceutisch firmament!

Het is inderdaad de geschiedenis van de geboorte in Zwitserland van een in Europa onbekende industrie, deze van de geconserveerde melk.

Het procedee, door de Amerikanen uitgevonden, werd reeds in 1866 door Gail Borden op industriële schaal geëxploiteerd.

Voor Europa dienen twee namen onthouden te worden, namelijk : de gebroeders Page en Nestlé.

Het is inderdaad Charles Page, consul generaal der Verenigde Staten te Zurich, die, van zijn aankomst in Zwitserland af, onmiddellijk zijn aandacht vestigde op de kwaliteit en de kwantiteit van de melk waarover het land beschikte.

Hij geeft zijn broeder Georges de opdracht de mogelijkheid na te gaan het materiaal nodig tot de fabricatie van condensmelk naar Europa te verschepen en in 1866 sticht hij met zijn broeder een naamloze vennootschap onder de naam « Anglo-Swiss Condensed Milk Company » die te Cham, aan de boorden van het Zougmeer gevestigd wordt.

Vanaf 1867 is de fabriek in werking en begint zij hoofdzakelijk naar Engeland te exporteren en kent zij weldra een grote afzet in gans Europa.

In die tijd was de kinderdieetleer nog onbekend. De kindersterfte was geweldig. In Zwitserland stierf één kind op vijf onder de leeftijd van één jaar.

Te Vevey leeft een zekere Nestlé, handelaar van Duitse afkomst, omstreeks 1812 te Frankfurt-am-Main geboren, die zich voor het vraagstuk van de voeding der jonge kinderen interesseert. Hij is handelaar maar tevens chemicus, vorser en vooral een nieuwsgierige geest.

Hij stelt belang in de zaak der gebroeders Page en weldra heeft hij, op basis van goede Zwitserse melk en brood volgens een nieuw procedee, zijn kindermeel « Farine lactée » samengesteld. Een ideale samenstelling die een ideaal kindervoedsel vormt.

De « Farine lactée Nestlé » komt op de markt in 1867 en twee jaar later is zij wereldbekend.

Wat wij vertellen is de geschiedenis van een nieuwe industrie die een zodanige opgang kende dat de jaarlijkse productie in 1873 meer dan 500.000 dozen bedroeg.

In 1875 laat Nestlé zijn zaak over aan een financiële groep die de productie onder de naam « Farine lactée Henri Nestlé » voortzet. Volledig uit de zaken teruggetrokken leefde Nestlé te Montreux en Glion en stierf zonder afstammelingen in 1890.

Zwitserland beschikte over twee belangrijke zuivelindustriën. In weerwil van synchronisatiepogingen der twee bedrijven, « Anglo-Swiss Condensed Milk Company » en « Farine lactée Henri Nestlé », komen zij niet tot een akkoord en woedt de strijd verder.

« Anglo-Swiss Condensed Milk Company » produceert « Farine lactée » en Nestlé brengt zijn gesuikerde condensmelk op de markt die onmiddellijk groot succes kent.

In 1905 gaan de concurrenten tot de fusie over en stichten de « Henri Nestlé and Anglo-Swiss Condensed Milk Company ».

De jaren gingen voorbij en in weerwil van haar hoge leeftijd bleef NESTLÉ een grote Dame, levendiger dan ooit, steeds vooraan voor wat vooruitgang en wetenschappelijk onderzoek betreft.

LA PHARMACIE EN BELGIQUE

de 1800 à 1835 ⁽¹⁾

par le pharmacien J. COPIN

Croire tout découvert est une erreur profonde :
C'est prendre l'horizon pour les bornes du monde.
(Lemierre.)

De 1800 à 1835, la pharmacie en Belgique passe par trois périodes :

A. **La période française** a dominé l'Europe et a produit une pléiade de grands savants et de bienfaiteurs de l'humanité. Citons les pharmaciens : Antoine Baumé (1728-1804) ; Jacques-Christophe Valmont de Bomare (1731-1807) publia en 1800 un *Dictionnaire raisonné universel d'histoire naturelle* ; A.-F. Fourcroy (comte de) (1755-1809), membre de la Société des pharmaciens de Paris ; Louis-Nicolas Vauquelin (1763-1829), élève de Fourcroy ; Bernard Courtois (1777-1838), aide de Fourcroy ; Pierre-Jean Robiquet (1780-1840), élève de Vauquelin ; Alexandre Brongniart (1770-1847), minéralogiste et géologue, servit dans l'armée des Pyrénées comme pharmacien ; Georges-Simon Serullas (1774-1832), mort du choléra ; G.-A. Chatin (1813-1901) ; Pierre-Joseph Pelletier (1788-1842), dont le père dirigea la fameuse pharmacie de Rouelle, fut professeur à l'école de pharmacie ; Joseph-Bienaimé Caventou (1795-1877) découvrit la strychnine en 1818 ; E. Soubeiran, professeur à l'école spéciale de pharmacie, auteur d'un traité de pharmacie théorique et pratique ; François Derosne (1774-1855) ; Pierre-François-Guillaume Boullay (1777-1869) et son fils Félix-Polydore (1806-1835) ; Antoine-Alexandre-Brutus Bussy (1794-1882) ; Antoine-Jérôme Balard (1802-1876) découvrit le brome en 1826, etc.

Les textes légaux.

Le pharmacien remplaçait l'apothicaire, et la science la fantaisie. Les textes légaux, en réglementant la pharmacie, définissent de plus en plus le pharmacien. C'est le début de la législation toujours en vigueur.

1. Nous lisons dans le *Compilateur*, en 1800 : « Le 11 thermidor, le maire de Bruxelles arrête : « Conformément à la loi du 17 thermidor de

(1) Conférence donnée au Cercle Bénélux d'Histoire de la Pharmacie, à Charle-roi, le 16 octobre 1966.

DÉPARTEMENT DE LA DYLE.

LISTE GÉNÉRALE

Des Docteurs en Médecine et en Chirurgie, Chirurgiens, Officiers de Santé, Sages-Femmes, Pharmaciens et Herboristes, établis dans le Département de la Dyle, dressée en exécution des articles XXVI et XXXIV de la loi du 19 Ventôse an 11, et de l'article XXVIII de celle du 21 Germinal même année.

EXERCICE DE LA PHARMACIE

Receptions d'après les formes anciennes.

1^{re}. Anciens en Pharmacie.

De la Rocca (Nicolas-Jov. Antoine).	Bruxelles.	Bruxelles.	Bruxelles, 16 juillet 1758.
Stratmann (Nicolas-Joseph).	Idem.	Idem.	Bruxelles, 22 septembre 1773.
De Rouver (Jean-Baptiste).	Idem.	Idem.	Bruxelles, 19 juin 1777.
Coghen (Joseph).	Idem.	Idem.	Bruxelles, 6 juillet 1778.
De Viersbroucke (Théobald).	Idem.	Idem.	Bruxelles, 3 septembre 1781.
Boys (Henri).	Idem.	Idem.	Bruxelles, 5 septembre 1781.
De Smeper (Jean-François).	Idem.	Idem.	Bruxelles, 3 juillet 1781.
Servais (Philippe-Jacques).	Idem.	Idem.	Bruxelles, 28 juillet 1785.
De Moulin (Jean-François).	Idem.	Idem.	Bruxelles, 28 septembre 1785.
Caroly (Jean-Baptiste).	Idem.	Idem.	Bruxelles, 15 juillet 1785.
Du Jardin (Pierre).	Hal.	Idem.	Hal, juillet 1788.
Vandenhasck (Gaspard).	Anderslecht.	Idem.	Amsterdam, 27 octobre 1788.
Vandenkerckhoven (François).	Bruxelles.	Idem.	Bruxelles, 17 juillet 1790.
Esselens (Lourent).	Idem.	Idem.	Bruxelles, 10 août 1791.
Croly (Joseph-Alexandre-Emmanuel).	Idem.	Idem.	Bruxelles, 6 juillet 1791.
Delie (François-Joseph).	Idem.	Idem.	Bruxelles, 14 août 1791.
Vandenbosch (Pierre-Bartholomé).	Idem.	Idem.	Bruxelles, 17 septembre 1791.
Kirix (Jean).	Idem.	Idem.	Bruxelles, 20 juillet 1791.
Morrea (Lambert-Jean).	Idem.	Idem.	Bruxelles, 26 septembre 1793.

1^{re}. Pharmaciens reçus pendant la Révolution par les Juries provisoirement établis sous l'autorité des Administrations de Département.

Chapel (Jean-Baptiste).	S. Jelen-Noodt.	Bruxelles.	Louvain, 26 menidor an 4 (14 juillet 1796).
Le Bon (François-Louis).	Bruxelles.	Idem.	Bruxelles, 26 nivôse an 8 (16 janvier 1800).
Cournot (Jean-Louis).	Idem.	Idem.	Bruxelles, 11 pluviôse an 8 (1 ^{er} fév. 1800).
Scheldts (Jean-Baptiste).	Idem.	Idem.	Bruxelles, 22 pluviôse an 8 (11 février 1800).
Versé (Egide).	Molensbeck.	Idem.	Bruxelles, 2 fructidor an 9 (20 août 1801).
Morren (François).	Bruxelles.	Idem.	Bruxelles, 18 vend. an 10 (30 oct. 1801).
Pluyvers (Lambert).	Idem.	Idem.	Bruxelles, 6 brumaire an 10 (28 oct. 1801).
Lalouin fils (François-Joseph).	Idem.	Idem.	Bruxelles, 6 brumaire an 10 (28 oct. 1801).
Joris (Guillaume).	Grex.	Louvain.	Bruxelles, 15 pluviôse an 11 (4 fév. 1803).

Receptions d'après les formes nouvelles.

16^{re}. Pharmaciens reçus par les Ecoles Spéciales.

N É A N T.

17^{re}. Pharmaciens reçus par le Jury.

Nonchard (Jesse).	Louvain.	Louvain.	Anvers, 12 fructidor an 12 (30 août 1804).
De Courtray (François).	Bruxelles.	Bruxelles.	Bruxelles, 2 vendém. an 14 (24 sept. 1805).
Yennier (Desiré).	Idem.	Idem.	Bruxelles, 2 vendém. an 14 (24 sept. 1805).
Martignebrewer (Jean-François).	Idem.	Idem.	Bruxelles, 2 vendém. an 14 (24 sept. 1805).
Nypels (Louis-Antoine).	Idem.	Idem.	Bruxelles, 2 vendém. an 14 (24 sept. 1805).
Dufosse (Michel).	Idem.	Idem.	Bruxelles, 2 vendém. an 14 (24 sept. 1805).
Dubrière (Joseph-Louis).	Idem.	Idem.	Bruxelles, 2 vendém. an 14 (24 sept. 1805).
Vandernickt (Charles).	Idem.	Idem.	Bruxelles, 2 vendém. an 14 (24 sept. 1805).
Morren (Jacques).	Idem.	Idem.	Bruxelles, 2 vendém. an 14 (24 sept. 1805).
Vantilborgh (André).	Idem.	Idem.	Bruxelles, 2 vendém. an 14 (24 sept. 1805).
Van Bostel (Pierre).	Idem.	Idem.	Bruxelles, 23 juillet 1806.
Le Cocq (Nicolas-Henri).	Genappe.	Nivelles.	Bruxelles, 23 juillet 1806.
De Cordes (Charles-Joseph).	Bruxelles.	Bruxelles.	Bruxelles, 23 juillet 1806.
Bonnet (Jean-Joseph).	Idem.	Idem.	Bruxelles, 23 juillet 1806.
Rosenburg (Jean-François-Hyacinthe).	Idem.	Idem.	Bruxelles, 23 juillet 1806.
Delmurtreux (Auguste-Douat).	Jusche.	Nivelles.	Bruxelles, 23 juillet 1806.

18^{re}. Herboristes.

N É A N T.

Le Registre des procès-verbaux du Jury médical de ce Département, a été extrait ce qui suit :

« Le Jats des Médecins, Chirurgiens, Officiers de Santé, Pharmaciens et Sages-Femmes, établie en vertu de l'article 26 de la loi du 19 ventôse an 11, a été vérifiée et dressée conformément aux instructions de Son Excellence le Ministre de l'intérieur. »

Bruxelles, le 23 juillet 1806.

Signé J. TOUDEM, président du Jury; CARLA et TERRAUX, membres du Jury.

Pour extrait conforme,

Le Secrétaire-Général de Préfecture

VERSEYDEN DE VARICK.

FIG. 1.

» l'an VI durant les décadis et jours de fête nationale, les ventes publiques » de comestibles et objets de pharmacie peuvent seules avoir lieu ».

2. Un décret du 23 germinal an X nomme des commissaires inspecteurs pour la police des pharmacies.

Carret, rapporteur du projet de loi concernant l'organisation et la police de la pharmacie, disait, le 17 germinal an XI : « Il était naturel que le gouvernement, après avoir régularisé l'exercice de la médecine, fixât son attention sur la pharmacie, qui en est une partie essentielle ». (1)

3. La loi très importante du 21 germinal an XI (15 avril 1803) crée des écoles de pharmacie (Paris, Montpellier, Strasbourg), fixe le programme des études, l'âge d'admission au diplôme (25 ans), les examens d'admission et les jurys. Le pharmacien ne peut exploiter qu'une officine et la médecine et la pharmacie ne peuvent s'exercer cumulativement. Tout pharmacien qui continuerait sa profession et tout herboriste qui débiterait des plantes médicinales sans être porteur d'un titre légal sera poursuivi conformément aux lois.

On afficha le nom des pharmaciens dans toutes les communes des départements pour que le public connaisse les personnes légalement autorisées à pratiquer l'art de guérir.

La loi du 21 germinal an XI parle de l'armoire et du livre des poisons où le client (le pharmacien quand le client ne sait pas écrire) inscrit son nom, sa qualité, son adresse, la quantité de poison et l'emploi qu'on se propose d'en faire.

4. Dans le rapport de Carret, nous avons lu que la pharmacie étant une profession savante importante, doit être interdite aux femmes! Pourtant à cette époque la veuve d'un pharmacien est protégée (de nos jours on l'oublie...). D'après l'article 41 de l'arrêté du 25 thermidor an XI, au décès d'un pharmacien la veuve pourra continuer de tenir son officine ouverte pendant un an, aux conditions de présenter un élève âgé au moins de 22 ans au jury médical du département, s'il est rassemblé, ou aux quatre pharmaciens agrégés au même jury, si c'est dans l'intervalle de ses sessions. Pour Bruxelles, ces pharmaciens sont MM. Caroly, Servais, Vandenhove et Jambers, maîtres en pharmacie.

(1) Au début février 1803, le conseiller d'Etat, préfet de police de Paris, fit prendre les dispositions suivantes : « L'état nominatif des pharmaciens admis au collège de pharmacie de Paris, et qui, aux termes de l'article 1^{er} de l'ordonnance du 18 pluviôse an 9, peuvent seuls avoir laboratoire et officine ouverte dans cette ville, sera imprimé et envoyé aux commissaires de police. A la réception de cet état, les commissaires de police feront des visites chez les individus qui se permettent de préparer, manipuler ou vendre des compositions et mixtions médicinales, et qui ne sont pas compris dans ledit état. Les commissaires de police sommeront les individus désignés ci-dessus de leur exhiber les titres en vertu desquels ils exercent la pharmacie et débiterent des remèdes, ou de justifier dans cinq jours, à compter de celui de la notification, qu'ils se sont pourvus près du collège de pharmacie pour être admis à exercer cette profession, etc... ».

On favorisa les étudiants qui suivaient les cours publics : la durée des études était ainsi de six ans au lieu de huit. Les études finissaient environ à vingt-cinq ans ce qui éliminait la jeunesse sans expérience.

Les élèves reçus par les écoles pouvaient s'établir dans toute la République et ceux qui étaient reçus par les jurys ne pouvaient s'établir que dans leurs départements respectifs.

5. Les remèdes secrets et les étalages des charlatans sur les places publiques furent proscrits de la pharmacie. Un rapport législatif du 7 germinal an XI disait que le charlatanisme, l'empirisme et le mercantilisme avaient pris pied dans les corporations médicales et qu'il fallait empêcher cette invasion. (1)

On voulait que le pharmacien ne fasse aucun commerce que celui des drogues et qu'il se conforme aux formulaires et aux études en rapport avec les écoles de médecine.

6. Dans le code Napoléon de 1804, article 909, nous lisons : « Les docteurs en médecine ou en chirurgie, les officiers de santé et les pharmaciens qui auront traité une personne pendant la maladie dont elle meurt, ne pourront profiter des dispositions entre vifs ou testamentaires qu'elle aurait faites en leur faveur pendant le cours de cette maladie ».

En 1804, on écrit que la pharmacie est un art qui enseigne à connaître, choisir, préparer et mêler les médicaments et qu'on divise mal à propos la pharmacie en pharmacie galénique et en pharmacie chimique.

7. Le régime français nous a apporté l'uniformisation des poids et mesures, la généralisation du système décimal.

Il nous a apporté une réglementation universelle et raisonnée de jurisprudence. Ainsi le poison est bien défini et sa législation est très stricte, nous dit Merlin en 1803. (Voir le Code pénal de 1810; ce n'est pas tout à fait vrai pour la définition du poison...)

En 1813, la formation de groupes de médecins qui visitent les pharmacies pour les surveiller et vérifier leur diplôme est l'origine des commissions médicales.

(1) « Il n'est point dans le monde, de villes où il y ait autant de charlatans qu'à Londres. Ce sont des hommes méprisables, et arrogants, qui se servent du prétexte de soulager l'humanité, pour en imposer, et vendre leurs drogues qui sont plus pernicieuses qu'efficaces pour la santé. Ils prétendent avoir la connaissance la plus profonde de la médecine et de la chirurgie... A les croire, leurs remèdes, toujours le fruit d'une longue expérience, guérissent toutes les maladies et infirmités quelconques, quelque invétérées qu'elles soient. Les avis dont ils inondent la capitale, annoncent des garanties mal fondées des cures merveilleuses qu'ils ont faites. Malheur à celui qui ajoute foi à ... La méthode ordinaire de ces charlatans est d'amuser et de cajoler leurs patients aussi longtemps qu'ils le peuvent, afin de leur vendre leurs drogues et leurs emplâtres, dont ils retireront un profit considérable, au détriment de la santé, etc. », écrit Pissot à Paris en 1805.

L. Montigny, ami du chansonnier de Béranger, écrivait en 1825 : « Paris est le véritable pays, le champ fertile et naturel, la terre classique de l'empire des charlatans... Du charlatanisme provient cette foule de prospectus... ».

Le mouvement intellectuel.

A Bruxelles fut créée, en 1795, la Société de médecine, chirurgie et pharmacie avec la devise *Ægrotantibus*. Cette société s'éteignit le 14 messidor an XII.

La Société libre de pharmacie, formée en 1803 à Paris, et le *Journal de pharmacie et de chimie de Paris*, fondé en 1809, contribuèrent à élever l'art de la pharmacie.

Nous lisons en avril 1910, dans les *Annales de Pharmacie*, publiées par Fernand Ranwez à Louvain, à propos du centenaire du *Journal de pharmacie et de chimie de Paris* (1809-1909) : « ... On y trouve le nom, l'histoire et la physionomie de nombreux pharmaciens qui ont illustré la science française. Leurs travaux et leur réputation ont franchi la frontière; ils sont aussi bien connus et aussi estimés en Belgique qu'en France ».

On reste confondu devant l'ampleur des recherches et du mouvement intellectuel de cette époque. Dans les *Annales des Sciences et des Arts* (Paris, 1808), nous lisons : « Jamais on a fait de plus riches acquisitions et on a marché d'un pas plus sûr et plus rapide vers le perfectionnement ». Mais il faut rassembler dans une publication les mémoires, les observations, les notes et parler des nombreux ouvrages de cette époque remarquable qui est celle du commencement du XIX^e siècle, pour ne pas rester avec des notions isolées. Par année un volume de 500 pages pour 6 francs. Le bureau des *Annales* était chez D. Colas, imprimeur libraire, rue du Vieux-Colombier n^o 26, éditeur du *Bulletin de Pharmacie*.

L'Etat prenait le monopole de l'étude de la pharmacie. On se libère de l'empirisme pour s'orienter vers la recherche scientifique. La Belgique, intégrée à la France, profite de l'énorme potentiel de découvertes.

Tout passe au crible de la science : le guano du Pérou est analysé par Fourcroy et Vauquelin en l'an XIII.

MM. Loeffel et Maunoir érigèrent à Bruxelles, au début du XIX^e siècle, Longue rue Neuve, un établissement, comme il en existait déjà à Paris, Lyon et Genève, pour la fabrication des eaux minérales artificielles : de Selz, de Sedlitz, de Balaruc, de Plombières, de Spa, de Vichy ou de Barèges. Il y avait aussi l'eau alcaline gazeuse et l'eau oxygénée.

En l'an XIII, le chirurgien J.-F. Kluyskens publie à Gand les *Annales de Littérature médicale étrangère*.

Le médecin Pierre-Hubert Nysten, né à Liège en 1771, ancien étudiant à Strasbourg, professeur de matière médicale et préparateur de chimie à la Faculté de Paris, publia à Paris, en 1814, son *Dictionnaire de médecine et des sciences accessoires à la médecine*, avec l'éthymologie de chaque terme, suivi de deux vocabulaires, l'un en latin, l'autre en grec. (1)

(1) Le « Dictionnaire de médecine » eut un succès énorme. Il fut d'abord rédigé par Joseph Capuron et publié en 1806. Il y eut plusieurs éditions de ce dictionnaire qui parurent, la deuxième en 1810 sous les noms de Capuron et Nysten, les suivantes sous le nom seul de Nysten. Celui-ci mourut à Paris en 1818.

Le blocus introduisit l'industrie du sucre de betterave. Napoléon créa pour cela des écoles où la science des pharmaciens fut bien mise en évidence. On attira l'attention sur différentes choses comme par exemple la chicorée. On trouva d'autres produits fébrifuges pour remplacer le quinquina. On étudia attentivement tous les produits qui venaient de l'étranger. L'Europe, avec des plantes du midi de la France et d'Italie, fabriqua avec soin de la meilleure huile de ricin que l'huile de castor qui venait d'Amérique du Nord. (1)

B. La période hollandaise (1815-1830).

La période hollandaise de 1815 à 1830 est une période où les temps sont difficiles, où la pauvreté se fait sentir mais où la pharmacie, passée aux mains de la bourgeoisie intellectuelle formée par la période française, continue son organisation dans ce milieu.

En 1809, on proposa en Hollande au corps législatif le projet de loi relatif à l'introduction d'un système uniforme de poids et mesures basé sur celui de la France; parce que l'inégalité des poids et mesures en usage dans le royaume causait des ennuis et même de graves abus. Une commission littéraire a proposé les noms hollandais à adopter au lieu des dénominations grecques et autres dont on fait usage dans le système français et cela pour la facilité de la population hollandaise. L'ancien poids médical est supprimé le 1^{er} janvier 1821 et on ne peut plus l'avoir en pharmacie ni le mêler avec le nouveau poids.

En 1815, c'est la résurrection du commerce maritime de la Belgique et l'arrivée plus facile de produits de différents peuples.

Sous le règne de Guillaume, il y eut la loi du 12 mars 1818 qui est la charte fondamentale des professions médicales en Belgique. Elle est l'aboutissement des chartes, édits, jurandes, sentences, licences, arrêts, ordonnances, règlements et décrets. Cette loi est quelque chose de très important et de nouveau après l'écroulement du premier Empire. (2)

La loi de 1818 abolit la prohibition des spécialités qui datait de la loi du 21 germinal an XI. On parle dans la loi de 1818, pour la première fois, nous dit Vandebussche, du médicament mais on ne le définit pas. C'est ainsi qu'aujourd'hui encore, le pharmacien est surpris de voir des produits qui sont en réalité des médicaments et qui sont vendus en dehors de la pharmacie.

En 1818, Guillaume I^{er} dota notre pays des Universités de Gand, Liège et Louvain; Bruxelles possédait une école secondaire de médecine.

En 1822 fut fondée la Société des Sciences médicales et naturelles de Bruxelles.

La *Pharmacopoea Belgica* date de 1823, elle remplaçait la Pharmacopée

(1) En 1826, MM. Lecanu et Bussy, à la section de pharmacie de l'Académie royale de médecine de Paris, ont présenté un travail important sur cette huile.

(2) Voir « Essai de commentaire des lois sur l'art de guérir », par Vandebussche.

PHARMACOPOEA

BELGICA.



HAGAE-COMITIS,
EX TYPOGRAPHIA REGIA.

1823.

FIG. 2.

NEDERLANDSCHE

APOTHEEK.



IN 'S GRAVENHAGE,
TER ALGEMEENE LANDSDRUKKERIJ.

1826.

FIG. 3.

batave de 1805. La *Pharmacopoea Belgica* fut publiée en latin à La Haye et c'était une pharmacopée générale pour le royaume des Pays-Bas. Du début du XIX^e siècle datent les pharmacopées suivantes :

- La Pharmacopée batave, en 1805;
- La Pharmacopée autrichienne, en 1812;
- La Pharmacopée polonaise, en 1817;
- La Pharmacopée française, en 1818;
- La Pharmacopée finlandaise, en 1819;
- La Pharmacopée des Etats-Unis, en 1820.

Les almanachs nous donnent le nom des pharmaciens. Ainsi l'almanach de Bruxelles (1816) contient la liste des pharmaciens de la ville que l'on appelle « maîtres en pharmacie » et même le nom du messenger des apothicaires, Renotte, qui place les garçons apothicaires.

Les Hollandais employent le terme pharmacien mais aussi apothicaire, terme qui se rapproche davantage de leur mot « apotheker ».

Ainsi, dans l'almanach du Hainaut de 1826, nous voyons pour le service de santé de la maison du roi et de la maison de la reine A.-J. Lequime, apothicaire de S. M., rue Neuve, sect. 5, n° 434, et comme apothicaires de la Cour : Lambert de Roovere, rue de Namur, sect. 7, n° 903, et Dam qui était docteur en pharmacie en 1830, marché aux Herbes, sect. 7, n° 409.

Les pharmaciens C.-J. Decordes, rue de Rollebeek, sect. 1, n° 478, et C.-F. Piron, rue Royale, sect. 7, n° 177, étaient pharmaciens de la maison de S. A. R. le prince d'Orange. Van Tilborgh, marché aux Tripes, sect. 5, n° 1150, était apothicaire de la maison de LL. RR. le prince et la princesse Frédéric des Pays-Bas.

Le pharmacien et naturaliste bruxellois J. Kickx, qui publia la *Flora Bruxellensis* en 1812 (2^e édition en 1826), fut membre de l'académie en 1817 et fut chargé du cours de sciences naturelles à l'école de médecine en 1823.

Nous avons des preuves de la pauvreté des pharmaciens sous le régime hollandais, suivie d'une prospérité sous le régime belge. Les archives de la pharmacie Kusnick, rue de Louvain à Bruxelles, nous donnent des preuves. Kusnick était l'élève de Piron, pharmacien de la maison de S. A. R. le prince d'Orange (voir plus haut) qui avait son officine au Treurenberg où est situé actuellement le « Crédit Lyonnais ».

J'ai coopéré à reconstituer aux musées royaux d'art et d'histoire au Cinquantenaire de Bruxelles, la pharmacie Schoofs qui se trouvait rue de la Montagne à Bruxelles. Cette « apotekerye » est signalée en 1794 et J.-B. Schoofs, reçu pharmacien le 11 février 1800 par un jury provisoire du département de la Dyle à Bruxelles, la tenait en 1822. Il y eut après dans cette pharmacie le pharmacien Borgée, puis en 1855 nous y trouvons le pharmacien J.-C. Schoofs et l'enseigne était « Au Corail ».

J.-B. Chapel, domicilié à Saint-Josse-ten-Noode, avait été reçu par un jury du département de la Dyle, à Louvain, le 14 juillet 1796. Urbain-Henri

Verbist (1), né à Westerloo en 1779, est arrivé à Saint-Josse en 1819. Il fut inscrit chaussée de Louvain n° 27 où il eut son officine de pharmacien. Il fut bourgmestre de Saint-Josse de 1823 à 1842. Le 24 octobre 1844, il fut remplacé par François Nyssens, pharmacien, né à Maeseyck en 1823. Il y a une rue Verbist près de l'église de Saint-Josse. Brave homme, aimable et



FIG. 4. — **Portrait de Verbist**
à l'Hôtel communal de Saint-Josse-ten-Noode (2)

conciliant, Verbist se rallia à l'insurrection de 1830 mais quand le prince Frédéric se présenta à la tête des troupes hollandaises notre brave Verbist alla lui souhaiter la bienvenue revêtu de ses insignes hollandais. Se souvenant de la révolte qui en 1789 fut écrasée par les Autrichiens, il se sera senti enclin à beaucoup de prudence. Ses concitoyens ne lui en tinrent pas rigueur

(1) Voir « Histoire de Saint-Josse-ten-Noode », par Yvonne du Jacquier.

(2) Il existe à l'Hôtel communal un deuxième portrait.

puisqu'aux prochaines élections il fut réélu et resta bourgmestre jusqu'en 1842.

C'est sous son mayorat que la station de l'Allée Verte fut transférée à la gare du Nord. C'est lui qui eut l'honneur de recevoir et de congratuler le roi Léopold I^{er} lorsque celui-ci vint poser la première pierre de la nouvelle gare, pierre qui se trouve dans la collection du pharmacien Copin. Sur la façade classée... de la gare du Nord que l'on a démolie, il y avait des sculptures du pharmacien de première classe Ch.-Auguste Fraikin (1817-1893). (1)

En 1830, avec les pharmaciens des hôpitaux, il y a une bonne cinquantaine de pharmaciens à Bruxelles.

C. La période belge développa, dès son début, les facultés universitaires pour la formation du corps pharmaceutique.

Avec le début du XIX^e siècle avait commencé la grande réforme médicale annoncée à la fin du XVIII^e siècle et prise en main par les écoles d'Angleterre, d'Italie, de France et d'Allemagne. Ces écoles se développèrent avec leur génie particulier. Après 1830, la Belgique rassembla toutes les théories médicales et les étudia dans ses quatre universités. Nous comprenons aujourd'hui l'importance du français en Belgique à cette époque pour les échanges scientifiques et commerciaux avec les grands pays.

Le pharmacien Parmentier et son œuvre.

Le Picard Antoine-Augustin Parmentier (1737-1813), bienfaiteur de l'humanité, un des grands hommes du passé, était pharmacien avant tout; ce que devrait rappeler le *Petit Larousse* qui lui donne seulement les titres d'agronome et d'économiste. (2)

La petite histoire raconte qu'en 1749, il vint chez un pharmacien de Montdidier pour chercher un médicament destiné à sauver sa mère. Cette pharmacie, qui se trouvait sur la place principale, était appelée dans tout le pays la « maison de l'or maudit » parce que son propriétaire, premier chimiste de la province, maître Lombard, était dévoré de la soif de l'or. — Le remède que tu me demandes est très efficace, répondit le pharmacien, mais il est fort cher. — Depuis la mort de mon père, dit le garçon, la misère est entrée dans notre maison, mais j'ai appris que vous cherchiez vainement un apprenti et je vous offre mes services pour vous payer. Maître Lombard accepta; la mère fut guérie et Parmentier resta ainsi plusieurs années à Montdidier jusqu'à la mort de son patron et de sa mère. Alors il partit pour Paris où on l'envoya aux armées en qualité d'aide-pharmacien et puis de

(1) Voir musée d'Herentals.

(2) Le « Grand Larousse » dit : « Parmentier (Antoine-Augustin), philanthrope et agronome français, né à Montdidier en 1737, mort à Paris en 1813. Aide-pharmacien à l'armée de Hanovre en 1757, il devint pharmacien-adjoint (1766), puis pharmacien en chef des Invalides (1772) ».



FIG. 5. — A.-A. Parmentier.

CODE
PHARMACEUTIQUE,
A L'USAGE
DES HOSPICES CIVILS,
DES SECOURS A DOMICILE,

ET

DES INFIRMERIES DES MAISONS D'ARRÊT;

PUBLIÉ PAR ORDRE DU MINISTRE DE L'INTÉRIEUR.

Par A. A. PARMENTIER, membre de l'Institut de France,
du Conseil général d'administration des hospices civils de
Paris, et l'un des Inspecteurs généraux du service de santé
des armées de l'Empereur et Roi.

TROISIÈME ÉDITION,

REVUE, CORRIGÉE ET AUGMENTÉE.

A PARIS,

Chez MÉQUIGNON l'aîné, Libraire de l'École et de la
Société de Médecine, rue de l'École de Médecine, n° 9,
vis-à-vis celle Hautefeuille.

M. DCCC. VII.

FIG. 6.

pharmacien. Il fut plusieurs fois fait prisonnier. La cinquième fois... il fut pris en affection par un chimiste allemand, Meyer, chez qui il travailla. (1) C'est là qu'il vit des pommes de terre que le chimiste étudiait parce qu'il disait que la pomme de terre contenait un principe spiritueux. (2)

Parmentier rentra en France avec l'idée d'y développer la culture de la pomme de terre pour l'alimentation et pour lutter contre la disette. Il publia des ouvrages sur la châtaigne, la boulangerie, les végétaux nourrissants, le sirop de vin, etc. Il devint agronome et économiste mais ses ouvrages, ses titres et ses fonctions montrent qu'il est resté jusqu'à la fin un pharmacien chimiste de haute valeur.

L'*Examen chimique de la pomme de terre* est le plus connu de ses ouvrages. En l'an XIII, à Paris, parut l'*Art de faire les eaux-de-vie*, suivi de l'*Art de faire les vinaigres simples et composés*, par le citoyen Parmentier de l'Institut National. Dans ce livre, il nous parle de la distillation; il nous dit qu'on est arrivé à l'idée de « graduer le feu avec intelligence au lieu de ne penser qu'à la force du feu qui peut dénaturer les principes spiritueux »; c'est donc la recherche de la température idéale de distillation pour un produit donné et la transformation des appareils de distillation. A cette époque; il y eut ainsi des progrès remarquables en parfumerie, chez les liquoristes, les vernisseurs et bien entendu en pharmacie.

Pour les vinaigres, que l'on obtient à partir du vin, du poïret, du cidre, de l'hydromel, du petit-lait, etc., nous n'en sortirions pas, dit Parmentier, si nous cherchions à étendre le nom de vinaigre aux différentes liqueurs qui ont subi le second degré de la fermentation vineuse et si nous voulions raconter d'après les voyageurs toutes les ressources, tous les procédés que les nations qu'ils ont visitées employent pour obtenir des acides analogues au vinaigre. Le dicton : « C'est le secret du vinaigrier » doit disparaître après 1805 parce qu'il n'y a plus de secret. Le savant pharmacien, le citoyen Prozet, professeur à Orléans où les vinaigriers préparent un vinaigre réputé, étudia beaucoup la fermentation acéteuse et communiqua ses réflexions à Parmentier. Le citoyen Thierry, pharmacien distingué à Caen, fit à la prière de Parmentier l'examen comparatif du vinaigre de vin avec le vinaigre de cidre. Le premier contient bien plus d'acide que le second, mais celui-ci, en raison de son prix très bon marché, est trouvé excellent.

L'origine du vinaigre (*oxus*) remonte à la plus haute antiquité. Pline, dans son *Histoire naturelle*, ne tarit pas d'éloges sur l'usage de cet acide, soit comme assaisonnement, soit pour conserver les fruits et légumes... On l'employait dans les embaumements : sans doute le cédria des Egyptiens. Mêlé à l'eau, il servit de boisson aux légions romaines, sous le nom d'*oxicrat*.

Dans la *Nomenclature pharmaceutique et classification*, par Chéreau (vers 1830), les vinaigres médicinaux font partie des médicaments chroni-

(1) Meyer voulait en faire son gendre...

(2) En août 1802, les citoyens Parmentier et Husard, membres de l'Institut, partirent de Paris pour se rendre à Londres, sur l'invitation de la société d'agriculture de cette ville.

zoïques; ils sont classés dans le genre des oxéolés, dans l'ordre des oxéoliques. Le nom spécifique nouveau est : oxéolé d'ail (polyamique) et le nom ancien est : vinaigre prophylactique. Soubeiran dit en 1831 qu'on a proposé d'ajouter de l'alcool pour conserver le vinaigre mais qu'il est bien préférable d'ajouter de l'acide acétique. Le seul vinaigre composé encore usité est, dit-il, le vinaigre antiseptique ou « des quatre voleurs » qui se fait par simple macération. On observe qu'il se conserve très longtemps et sans altération, ce qu'il faut attribuer au camphre et aux huiles volatiles dont il est chargé.

Le vinaigre « des quatre voleurs » date du XVII^e siècle. Dans le Codex de 1758, l'*Acetum antisepticum vulgo* « des quatre voleurs » contient de l'ail.

« ... La pharmacie, dit Parmentier, a une série de vinaigres aromatiques. On dit « vinaigre des Quatre Voleurs » à cause du métier que faisaient ceux qui en donnaient la recette pour avoir leur grâce. Pour quatre pintes (3,72 L) de vin blanc, l'on prend grande et petite absinthes, romarin, sauge, menthe, rue, de chacun à demi-séchés une once et demie (46 grammes); 2 onces (61 grammes) de fleurs de lavande sèches; ail, acorus, canelle, girofle et muscade, de chacun deux gros (7 grammes); on coupe les plantes, on concasse les drogues sèches et on les fait infuser au soleil durant un mois, dans un vaisseau bien bouché : on coule la liqueur, on l'exprime fortement et on la filtre, pour y ajouter ensuite une demi once de camphre dissous dans un peu d'esprit de vin. »

Chaptal qui fut chimiste, docteur en médecine, professeur et ministre (1756-1832) a trouvé que l'eau imprégnée de gaz acide carbonique vineux donnait du vinaigre au bout de quelques mois. Pour la confection des vinaigres médicinaux, on les prépare soit par macération, soit par distillation. On s'abstient de remplacer le vinaigre par un mélange d'acide pyroacétique et d'eau qui ne représente pas exactement le vinaigre puisqu'on n'y retrouve ni le tartre ni la matière colorante, matériaux dont l'influence est bien marquée.

Propriétés médicinales du vinaigre.

... Le vinaigre est agréable au goût et à l'odorat. Il est d'un grand usage dans la vie ordinaire. Il devient indispensable dans une foule de maladies, en état de santé et dans les arts. Combien ne doit-on pas à cet acide de couleurs vives et de nuances brillantes! On doit le considérer comme un des produits des plus dignes à fixer l'attention. Mais c'est surtout en médecine qu'il est recommandable. Les praticiens les plus expérimentés l'ont placé au rang des remèdes les plus salutaires administrés intérieurement. On l'applique aussi à l'extérieur, seul ou combiné à d'autres substances.

Les ordonnances de marine qui prescrivent aux capitaines de vaisseaux de ne se mettre en mer qu'avec une provision considérable de vinaigre, pour laver les ponts, entre-ponts et chambres au moins deux fois par décade, de tremper dans cet acide les lettres écrites de pays suspectés de maladies contagieuses, prouvent que de tout temps on a regardé le vinaigre comme le plus puissant prophylactique, l'anti-putride le plus assuré.

Dans les hôpitaux, le vinaigre a obtenu pour les purifier la préférence sur les substances aromatiques. Mais c'est surtout en expansion comme tous les acides dans l'état de gaz qu'il forme les combinaisons avec les miasmes, qu'il les détruit et rend à l'air dans lequel ils étaient comme dissous sa pureté et son élasticité.

Il faut éparpiller le vinaigre sur le sol (nous disons arroser et non jeter sur une pelle rouge comme ça se pratique journellement pour chasser les mauvaises odeurs)

ou exposer le vinaigre dans des vaisseaux à larges orifices et donc non le vaporiser par le feu car il n'agit pas décomposé...

En 1804, à Malaga, les fortes chaleurs furent favorables aux fièvres putrides et malignes qui firent mourir beaucoup de gens. Beaucoup de personnes ont été guéries en faisant usage seulement de rafraîchissans et de lavemens composés de vinaigre et d'eau de mer, sans autres médicamens que l'usage de quelques cordiaux.

Contre les miasmes et pour la désinfection on va employer, dès le début du XIX^e siècle, des produits beaucoup plus forts.

Orfila en 1833 écrit : c'est une précaution inutile que de garnir la bouche et les narines d'un mouchoir trempé dans du vinaigre quand on extrait un cadavre d'une fosse particulière, mais la précaution est utile pour l'évacuation des cimetières et des caves sépulcrales. Il ajoute qu'il est utile aussi de boire modérément du vin et pas de trop.

En 1924, Henri Leclerc, reprenant un de ses articles de 1918 dans *Paris médical*, écrit : « Pour éviter la contagion, mangez de l'ail et aspergez-vous de vinaigre des quatre voleurs ».

Il y a quelques années, nous vendions encore couramment le Vinaigre de Bully. Jean-Vincent Bully était cet inventeur obscur et modeste qui servit de type à César Birotteau, titre et personnage d'un roman de Balzac (1837). Il venait d'inventer son vinaigre quand éclata la révolution de 1830 qui le ruina. Sa boutique, au coin des rues Saint-Honoré et Saint-Nicaise à Paris, fut saccagée. Il vendit son invention et mourut pauvre à l'hôpital de la Charité alors que son invention a fait deux ou trois fois la fortune de ceux entre les mains de qui elle est passée.

La pomme de terre, discutée lors de son introduction par Parmentier, a encore aujourd'hui des adversaires. Le D^r J. Besançon (*Ma Médecine*, Paris, 1948), parlant de la tuberculose, dit : « J'accuse aussi la pomme de terre, aliment parfait si, comme les Anglais, on la mange avec de la viande ».

Le sucre. Un décret impérial du 15 janvier 1812 crée l'école de fabrication pour le sucre de betterave, et donne naissance à l'industrie sucrière européenne. Napoléon érigeait ainsi cinq écoles spéciales de chimie où cent étudiants en pharmacie, en médecine et en chimie étudieraient la fabrication du sucre de betterave, pour diriger ensuite des fabriques. Van Mons, Guyton, Parmentier, Cels, Vauquelin, Fourcroy, Chaptal, etc., participèrent aux recherches qu'avaient commencées les chimistes berlinois Margraf et Achard, ce dernier d'origine française.

Dans le *Cours complet d'Agriculture pratique, d'économie rurale et domestique, et de médecine vétérinaire*, par l'abbé Rozier, ouvrage écrit en collaboration avec Parmentier et d'autres à Paris en 1809, on lit :

« L'angélique des jardins ou de Bohême, « *Angelica archangelica* », est moins cultivée pour l'agrément que pour l'utilité. Ses propriétés médicinales ont été beaucoup exaltées et lui ont valu les dénominations pompeuses d'angélique et d'archangélique. L'angélique est au moins aussi connue dans les ateliers des confiseurs, que dans les laboratoires des pharmaciens : mais les différentes préparations qui se font chez ces derniers et qui passent pour être salutaires, ont donné plus de vogue encore à celle dont s'occupent les premiers. La confiture sèche des tiges encore jeunes et

tendres est connue sous le nom de conserve d'angélique : sa saveur aromatique plaît au goût, fortifie l'estomac et corrige la mauvaise haleine.

» L'angélique formant non seulement des compositions utiles et agréables peut être rangée au nombre des substances alimentaires : c'est par la quantité et la diversité des plantes nutritives que l'abondance s'entretient et que tout accès est fermé à la disette. Plusieurs peuples du Nord, notamment les habitants de plusieurs cantons de l'Islande, mangent l'angélique qui y vient d'une grandeur extraordinaire. Rien de la plante n'est perdu pour eux. Les feuillés séchées avec grand soin servent aussi de tabac. L'angélique est une plante robuste cultivée à Niort depuis longtemps. »

Le D^r H. Leclerc, dans son *Précis de phytothérapie* (Paris, 1935), nous dit que les semences d'angélique contiennent dans leur essence 75 % de térébangène, et que les tiges et les racines contiennent une gomme résineuse d'odeur très suave : le baume angélique. Les médecins de la Renaissance appelaient sa racine « racine du Saint-Esprit ». Paracelse dit qu'en 1510 on l'employa contre la peste à Milan. L'angélique est aussi connue sous l'appellation « d'herbe du Saint-Esprit ». Cette ombellifère aromatique a fait la célébrité de Châteaubriant, de Nevers et de Niort. On la retrouve dans la composition du pain d'épices, de liqueurs comme la chartreuse et le gin. Elle entre aussi dans la composition de l'eau de mélisse des Carmes et du baume du Commandeur. Stimulante, tonique, légèrement sédative, elle fut employée pour combattre la dyspepsie, les vomissements, les maux de tête, les coliques, l'asthme nerveux et dans les maladies de l'intestin et de l'estomac. C'est un remède de l'anorexie, surtout de cause psychique. Les jeunes pousses sont antiscorbutiques. On a employé son infusion pendant la convalescence de maladies graves, dans la chlorose, les scrofules, la leucorrhée. On l'a employée comme emménagogue et aussi pour faciliter l'expectoration. Les graines broyées ont servi à la destruction des poux sur la tête des enfants. Les Norvégiens mettent un peu de racine d'angélique dans le vin et les Lapons mâchent les racines qui ont, disent-ils, la propriété de faire vivre longtemps.

En 1807, Parmentier, en publiant la troisième édition du *Code pharmaceutique à l'usage des hospices civils, des secours à domicile, et des infirmeries des maisons d'arrêt*, nous dit :

« Nous recommandons les nouveaux *Eléments de Thérapeutique*, publiés par M. Alibert et le traité de *Matière médicale* par M. Schwilgué.

» ... Nous avons évité les inconvénients de ces formules des Arabes, qui se flattoient de communiquer toutes les propriétés à leurs remèdes, en y faisant entrer toutes les drogues. Il est nécessaire de circonscire le nombre de formules et surtout de les simplifier. Que nos polypharmques se pénètrent bien que les formules compliquées sont les enfants de l'ignorance. Que l'on n'obtient de succès en médecine qu'en raison inverse de la multiplicité des remèdes qu'on prescrit. Que les remèdes les plus efficaces ne sont absolument rien sans la méthode de les appliquer et que dans beaucoup de circonstances, le génie seul doit suppléer à tout.

» ... Les médicaments ne sont-ils pas l'espérance de l'homme souffrant, et les armes avec lesquelles les officiers de santé combattent et préviennent les maladies?

» Ce seroit un crime de lèse-humanité que de refuser à l'indigent un remède d'une efficacité reconnue, quel que fût son prix.

» ... Les productions exotiques n'ont souvent d'autre mérite que de naître loin de nous et sous un autre hémisphère.

» ... Le célèbre pharmacien Bayen (1725-1798), mon professeur, mon collègue et ami dont les ouvrages sont des modèles de précision, de clarté et de méthode, fatigué de voir que cet ordre de médicamens officinaux connus sous le nom générique de vins médicinaux donnaient aux malades les matériaux d'un mauvais vinaigre, imagina d'ajouter à ces vins un 32° d'alkool pour retarder leur acétification; mais la décomposition n'était pas différée. Moi, j'ai cherché un mode de préparation qui remplit mieux les vues de Bayen. »

En 1806, on dit que le vin se compose de six substances : la muquoso-sucrée, l'aromatique, l'alcoolique, l'extractive, la colorante et l'acidule, qui se présentent en proportions différentes suivant les climats et caractérisent les vins.

Diététique et gastronomie.

Le traité des aliments de Lorry résume le mieux les connaissances acquises sur cette matière à la fin du XVIII^e siècle. Différents savants : Arbuthnot, Pizanelli, Nonnius, Melchior Sebitz, Cullen, Paulet et Bulliard ont donné des études des aliments.

L'homme qui a le plus contribué à la perfection de la science des aliments est le pharmacien Parmentier.

On ne doit pas oublier ceux qui ont montré les dangers des ustensiles de cuivre et de plomb, qui ont obtenu la promulgation de lois et qui ont attiré l'attention sur les récipients dans l'alimentation et en pharmacie; c'est ainsi qu'on alla de plus en plus vers l'utilisation du verre en pharmacie au cours du XIX^e siècle.

Lamarck (*Philosophie zoologique*, t. II, chap. III) écrit en 1809 : « Je persiste à dire que les corps vivants forment eux-mêmes par l'action de leurs organes la substance propre de leur corps et les matières diverses que leurs organes secrètent, et qu'ils ne prennent nullement dans la nature cette substance toute formée et ces matières qui ne proviennent uniquement que d'eux seuls ».

Anthelme Brillat-Savarin (1755-1826) qui avait suivi vers 1776 un cours de chimie et un cours de médecine domestique et qui ensuite assista aux rapides progrès de l'étude de la chimie et des aliments put parler de la bonne cuisine française car il avait aussi voyagé. A la fin de sa vie, il publia, à ses frais, la *Physiologie du goût* (1825) qui eut directement un grand succès : « Comment faut-il se nourrir pour vivre, et les aliments n'exercent-ils pas leur influence aussi bien sur la beauté et l'intelligence que sur la santé ». Dans son traité, il se désole de rencontrer des hommes trop monstrueusement gras et des femmes trop horriblement sèches. Il s'oppose aux mauvais exemples des docteurs, à l'insipidité des menus. Il étudie les aliments des anciens; c'est ainsi qu'il conseilla le pain de seigle de nos ancêtres, qui ne connaissaient pas la farine blanche mais qui avaient des muscles d'acier grâce à une nourriture naturelle. Il conseille divers « magistères restaurants » (1), par exemple : un potage avec viande coupée et pré-

(1) Magistère = composition à laquelle on attribuait des propriétés merveilleuses. Restaurant = reconstituant.

parée spécialement, légumes choisis, six onces de sucre candi et vingt grains d'ambre pilé. Il dit que l'ambre pris intérieurement est souverainement tonique et exhilarant et que nos aïeux en faisaient grand usage dans leur cuisine et ne s'en portaient pas plus mal.

Brillat-Savarin a beaucoup étudié l'obésité : il parle du « traitement préservatif ou curatif de l'obésité ». Aux obèses, il conseille un verre de vin blanc sec le matin avec une cuillerée à café de bon quinquina rouge, avant le déjeuner, pendant un mois. Il conseilla de manger et de boire rationnellement. En s'excusant de la comparaison, il dit : « Pourquoi les femmes qui sont nées maigres et qui ont l'estomac bon seraient-elles plus difficiles à engraisser que les poulardes ? ». Il disait que plus un régime est rigoureux moins il produit d'effet parce qu'on le suit mal ou qu'on ne le suit pas du tout. Il raconte qu'un médecin avait complètement supprimé le vin et ordonné à un malade de boire beaucoup d'eau. A la première gorgée, celui-ci dit à sa femme : « Assez, gardez le vase pour une autre fois ; j'ai toujours ouï dire qu'il ne fallait pas badiner avec les remèdes ».

Je dois rappeler ici l'étude de feu notre confrère et ami Albert Couvreur, « La pharmacie et la gastronomie », présentée en 1955 au Cercle Bénélux d'histoire de la pharmacie et publiée dans le *Journal de pharmacie de Belgique*.

Parmentier fut comblé d'honneur. Napoléon lui donna la Légion d'honneur et le créa baron. Parmentier mourut le 17 septembre 1813, à l'âge de 76 ans ; il avait publié 165 ouvrages scientifiques.

Trois ans après la mort de Parmentier, les pharmaciens français civils et militaires élevèrent sur sa tombe au Père Lachaise un monument, et on planta des pommes de terre, ancienne plante d'ornement de nos régions, qui fleurissent chaque année.

En 1953, le pharmacien D^r Hendrik Brans (1), fondateur et premier président du Cercle Bénélux d'histoire de la pharmacie, reçut à Paris la médaille Parmentier, des mains du D^r M. Bouvet, président de la Société d'histoire de la pharmacie.

Miasmes et maladies contagieuses.

La désinfection est une opération au moyen de laquelle on se propose de détruire les qualités nuisibles que l'air et d'autres corps acquièrent par l'imprégnation de substances fort déliées, de nature très diverse, ordinairement désignées par les noms de miasmes, d'émanations, d'effluves, etc. (*Dictionnaire des Sciences médicales*, Bruxelles, 1829.)

Nous lisons dans le *Compilateur* de Bruxelles, en 1800 :

« Le journal imprimé à Lyon, sous le titre de *Conservateur de la Santé*, attribue à la danse, telle qu'on se la permet dans les grandes villes, les pulmonies qui font tant de ravages parmi les femmes... Jeunes et charmantes femmes, fuyez les bals

(1) Il fête en 1967 cinquante années de pharmacie.

» d'hiver. L'air que vous y respirez n'est pas de l'air, c'est du poison, c'est la mort.
» Vous seriez effrayées, si je faisais ici l'énumération de toutes les victimes des bals
» d'hiver et de la mode. »

Nous lisons aussi : « Les vents, qui repoussaient les vaisseaux de l'amiral Keith, ont porté aux Anglais les germes de l'épidémie qui a décimé la population de Cadix ».

Depuis Hippocrate, on sait que la santé et la maladie dépendent beaucoup de l'air qui nous environne. On connaît différentes publications antérieures à 1800, comme *Observationes aëre et morbis epidemicis* de Huxham qui nous parle du problème de la transmission des maladies au XVIII^e siècle. Nos devanciers étaient des observateurs d'une grande puissance, et l'enlèvement de la saleté et des cadavres furent parmi les premières recommandations.

L'existence officielle de l'hygiène date de 1802, année de la fondation du Conseil de Salubrité par M. Dubois, préfet de police de Paris. L'exemple fut suivi par d'autres grandes villes. C'est par milliers qu'il faut compter les mémoires et les rapports sur l'hygiène publique dus à ces conseils de salubrité. Au fait, c'était la lutte contre le microbe qui s'organisait officiellement. Anthony Leeuwenhoek a vu les êtres microscopiques au XVII^e siècle pour la première fois.

Le terme « virus » dérive du latin *virus* = suc, bave, poison. Ambroise Paré (XVI^e siècle) emploie ce mot. Il dit, par exemple : « De l'ulcère chancreuse sort un virus puant et fétide ».

Dans le *Dictionnaire de l'Académie française*, nouvelle édition 1778, *virus* = terme de médecine et de chirurgie qui n'est guère en usage que pour signifier le venin des maux vénériens. Exemple : son mal n'est point dangereux ; il n'y a point de virus.

Dans les *Nouvelles d'Amsterdam* du vendredi 24 janvier 1783, le chirurgien Agirony de Paris fait de la publicité pour son remède antivénérien végétal « pour l'extirpation de tout virus vénérien », enregistré en 1770. Ce remède est utilisé aussi contre tous les virus.

Le médecin écossais William Cullen professait au XVIII^e siècle que les causes des maladies résident dans les perturbations des mouvements atomiques qui sont eux-mêmes sous la dépendance du système nerveux.

Jean-Philippe-François Deleuze, naturaliste français (1753-1835), nous dit dans ses *Etudes des Sciences, des Lettres et de la Philosophie* (Eudoxe, Paris, 1810, 2 vol.) : « Le microscope nous a fait connaître... La nature mérite d'être étudiée jusque dans les moindres détails. Les sciences seraient détruites si l'on voulait les borner. L'observation la plus minutieuse, après avoir été stérile pendant longtemps, se lie à une autre et produit par un rapprochement subit des conséquences inattendues ». Il y a donc, en 1810, des hommes qui étudient « les animalcules microscopiques », mais on ne sait pas encore s'ils ne perdent pas leur temps et à quoi cela va servir. L'étude la plus digne de l'homme est celle, dit-on en 1810, de l'homme même.

Le professeur Trousseau (1801-1867), élève de Bretonneau, enseignait :

« Nous admettons tous l'existence de ce que nous appelons les miasmes que nous ne jugeons que par leurs effets; nous en admettons plusieurs espèces parce que des phénomènes particuliers spéciaux, constamment les mêmes, caractérisent les maladies que nous supposons produites par eux ».

Le XIX^e siècle apporte un progrès qui s'accroît sans cesse au point de vue de la désinfection et de l'hygiène. On avait des données anciennes : le feu purifie tout; l'oxygène était l'élément purificateur par excellence; même avant d'avoir été identifié par Lavoisier : la ventilation par exemple; la suppression des contagieux; l'eau qui est un ancien remède et l'hydrothérapie est très importante au XIX^e siècle.

Des anciens philosophes naturalistes avaient peuplé d'animalcules invisibles l'air, les eaux et tous les milieux. Ils admettaient même leur intervention dans des phénomènes d'importance primordiale, comme la fermentation, la putréfaction et nombre de maladies. Mais ces êtres de pure raison, nés spontanément au sein de matières inertes et même dans les corps vivants, n'étaient rien pour la science.

Au début du XIX^e siècle, on étudie beaucoup les miasmes et les épidémies. Les anticontagionistes existaient, et en 1819 paraissait un ouvrage par Lassus sur la *Non contagion des maladies typhoïdes*. Cette théorie nous dit que les causes de l'épidémie sont la chaleur, certains miasmes, le manque ou la mauvaise qualité des aliments, etc. Mais que si on n'est exposé à aucune de ces causes, on peut soigner les malades au lieu de les séquestrer ou de les tuer en ayant soin, pour lui comme pour soi, d'entretenir la propreté la plus grande dans son habitation et d'en renouveler souvent l'air. Dans le *Journal complémentaire du Dictionnaire des Sciences médicales*, en 1822, on publie les observations météorologiques en rapport avec l'activité des miasmes. On constatait que les maladies contagieuses se transmettaient plus facilement dans certaines conditions de vie et à cause d'écart trop grands de température. On lit dans les *Archives des découvertes et inventions*, tome III, page 137, qu'en 1811 MM. Thénard, Dupuytren et Moscati, pour trouver les miasmes, ont agité de l'eau distillée avec du gaz hydrogène carboné tiré de substances minérales. Ils ont fait la même expérience avec du gaz hydrogène carboné provenant de la putréfaction animale et là l'eau s'est troublée; il s'est formé des flocons de matière vraiment animale, qui s'est précipitée par le repos et le liquide s'est putréfié. Ce sont les miasmes qui donnent naissance aux flocons et à la putréfaction de l'eau. M. Moscati ayant observé que la culture du riz provoquait des maladies épidémiques, des fièvres adynamiques, suspendit à quelque distance du sol des sphères creuses remplies de glace. Les vapeurs vinrent se condenser; il recueillit cette matière dans des flacons où bientôt il y eut des petits flocons, etc.; on fit les mêmes expériences au-dessus des lits de malades.

En 1828, dans le *Nouveau Dictionnaire des origines, inventions et découvertes*, par Noël et Carpentier (Bruxelles), on lit au mot « miasme » : miasme vient du grec *miasma*, dérivé du verbe *miainéin* qui signifie souiller, corrompre. Par miasme, on entend des corps extrêmement subtils dont on

n'a longtemps soupçonné l'existence que par leurs effets, et que l'on croit être les propagateurs des maladies contagieuses.

Le pharmacien Valmont-Bomare, dans son *Dictionnaire d'Histoire naturelle*, édition de 1800, nous dit à l'article « Semence » ou « Graine » qu'en médecine on distingue les quatre grandes semences chaudes (anis, fenouil, cumin et carvi), les quatre petites semences chaudes (ammi, amone, daucus vulgaire et ache); quelquefois on substitue à ces trois dernières : la berle aromatique, le persil et la carotte. Les apothicaires appellent ces semences « carminatives » qui dissipent les vents (du latin *carminare* = nettoyer). On distingue aussi les quatre grandes semences froides (citrouille, melon, concombre et courge) et les quatre petites semences froides (chicorée, endive, laitue et pourpier). On appelle aussi semence l'humeur séminale, mais les spermatologistes et les anthropographes ne sont pas d'accord sur sa nature et sa description.

Au début du XIX^e siècle, il y a deux écoles : l'école clinique basée sur l'examen clinique et l'école scientifique basée sur le laboratoire. Ces deux écoles, au début, s'opposent. Les Allemands introduisent le laboratoire en maître et c'est par eux qu'on arrivera à la royauté de la cellule qu'ils découvrent vers 1835. La cellule végétale est découverte par Scheiden; Th. Schwann découvre peu après la cellule animale, en 1838. Schwann est naturalisé belge. Il est préoccupé, comme beaucoup de ses contemporains, par le problème de la génération spontanée.

Pierre-Jean-Georges Cabanis (1757-1808), médecin et sénateur, écrivait en 1802 dans *Rapports du physique et du moral de l'homme*, 2 volumes, Paris : « La quantité singulière d'animalcules qui se forment dans le corps des animaux, ceux que l'art semble faire naître dans des infusions et des mélanges, cette foule innombrable d'insectes microscopiques qu'offre le plus petit débris de matière corrompue, et qui périssent eux-mêmes après s'en être nourris semblent des preuves que la matière dans certains états, tend sans cesse à l'animalisation... ».

Les essences, les parfums et les odeurs.

Au début du XIX^e siècle, nous voyons encore de hauts personnages qui se préservent des cholériques en se frottant des branches d'eucalyptus sous le nez. Il est certain que certains parfums contrecarraient les miasmes et l'on croyait dès l'odeur infecte dissipée, qu'il n'y avait plus de danger de contagion. Des médecins ont établi leur diagnostic d'après les émanations malodorantes.

La lavande était avant tout une plante médicinale, maintenant on l'emploie surtout en parfumerie. L'épi de nard dont on parle dans la Bible et d'autres parfums furent employés pour purifier l'air. On a cru vers 1800 que le chlore agissait par son odeur.

Des substances trop odorantes, des fumées, des substances nocives ou insupportables incommodèrent les malades.

Dans la première moitié du XIX^e siècle, plusieurs espèces d'eucalyptus

BRUXELLES, le 10 Juillet 1831.

M

J'ai l'honneur de vous annoncer que je viens de céder ma pharmacie à l'un de mes élèves, M^r L. F. DE PRETER, pharmacien, qui, formé par feu mon père, a dirigé mon établissement pendant les dix dernières années.

Je dois à cette occasion vous remercier M de m'avoir accordé jusqu'à présent votre confiance. J'ose espérer que vous voudrez bien la continuer à mon successeur qui n'épargnera rien pour la mériter : l'exactitude qui le distingue et l'expérience qu'il s'est acquise, par treize années d'habitation chez nous, m'en sont un sûr garant.

Agréez, je vous prie, M

l'expression des sentimens distingués

De votre dévoué serviteur,

J. KICKX, D^r.

Rue d'Or, près du Meyboom, S^{on} 6, N^o 21.

furent introduites en Europe; on en avait remarqué les propriétés assainissantes et hygiéniques dans la lutte contre les fièvres paludéennes.

De nombreux travaux dont ceux de Gay-Lussac (1809), d'Avogadro (1811), d'Ampère (1814) établissent parfaitement la science des parfums. Avec ces notions chimiques de base, on continue sérieusement l'étude des essences naturelles et des parfums et c'est ainsi que par exemple le chimiste suédois Berzelius (1779-1848) détermine les appellations de « camphres ». La coumarine est découverte par Boulet en 1825.

Dumas (1800-1884) classe les essences en trois groupes :

a) Les essences ne renfermant que du carbone et de l'hydrogène (térébenthine, citron);

b) Les essences qui contiennent de l'oxygène (anis, camphre);

c) Les essences qui renferment en plus du soufre (moutarde), de l'azote (amandes amères).

Dans le *Dictionnaire des Sciences médicales* (Bruxelles, 1829), nous lisons : En chimie et en pharmacie, le nom d'essence a été donné à des produits différents, à l'huile essentielle ou volatile que l'on trouve dans la plupart des végétaux aromatiques, aux teintures alcooliques, à des alcoolats par distillation et même à d'autres composés.

La stérilisation.

Avant 1800, certains savants avaient eu de singuliers pressentiments en comparant le développement des maladies infectieuses aux fermentations. Mais le phénomène de la fermentation était encore un profond mystère au début du XIX^e siècle. Le confiseur Nicolas Appert obtint les conserves par stérilisation à 100° et publia son procédé en 1810, et après les conserves en bouteille on fit les conserves en boîte. La commission d'examen de la découverte, dont Parmentier était membre, conclut à l'excellence des conserves.

Le progrès de l'aseptie chirurgicale montrait l'absolue nécessité de l'antiseptie et de la recherche des causes des infections.

Le chlore fut découvert en 1771 par Scheele qui lui donna le nom d'acide marin déphlogistiqué, et on le regarda comme un corps composé. Bertholet le désigna sous le nom d'acide muriatique oxygéné. C'est Ampère qui lui donna son nom de chlore, du grec *chloros* = vert.

Pour la désinfection, Guyton de Morveau répandit l'usage du gaz acide muriatique oxygéné (chlore) qui brûlait, disait-il, tous les miasmes animaux. Vers 1805, le médecin espagnol Arejula dénigra ce procédé en disant que ces fumigations de gaz acide muriatique oxygéné étaient nuisibles et inutiles comme moyen désinfectant. En 1773, Guyton de Morveau se servait de muriate de soude, donc du sel qu'il décomposait par l'acide sulfurique. Sydney Smith lança les fumigations d'acide nitrique à partir de nitrate de potasse et d'acide sulfurique. Les Anglais préférèrent ces fumigations. En 1821, M. J. Balcells (chimiste de Barcelone) disait que pour les opéra-

tions en grand les meilleurs désinfectants étaient le perchlorure de mercure (sublimé corrosif), l'acide nitrique et le pernitrate de mercure, employés isolément, ou mieux, quand la chose est possible, les trois. Pour purifier l'air atmosphérique et désinfecter les objets qu'on ne peut mouiller avec ces trois produits, Balcells proposa le mélange détonant : une quantité de cinabre et d'oxyde d'arsenic mêlée à de la poudre à canon, ou tout autre mélange fulminant suivant d'ailleurs un procédé employé vers 1700.

D'après un document daté de Bruxelles, le 22 juin 1815, exposé à Nivelles à l'occasion du cent cinquantième anniversaire de la bataille de Waterloo, les chirurgiens emploient, délivrés et contrôlés par les pharmaciens des hôpitaux :

1. Le gaz muriatique oxygéné : « ... dans un petit pot de terre on met le mélange que l'on arrose d'un peu d'eau; on le place sur un feu de cendres; on ferme les issues après avoir évacué, et l'on verse dessus l'huile de vitriol »;

2. La vapeur nitrique : « Fumigations d'acide nitrique : une once d'huile de vitriol, on chauffe sur un feu de cendres ou sur la flamme d'un quinquet et on ajoute du salpêtre en poudre; on ne doit pas évacuer...

» Ouvrir les plaies, laver les alentours avec une éponge ou avec de la charpie humectée d'eau de Goulard ».

Fourquoy et d'autres ont étudié ces moyens de désinfection. Le document de 1815 n'est donc pas donné par hasard, mais il traduit bien l'époque. Thénard, qui découvrit l'eau oxygénée, proposa le chlore en liquide après 1815. Le chlore fit l'objet de très nombreuses études qui ne font pas toujours preuve d'un jugement médical bien solide. Nous pourrions décrire une multitude d'applications hasardeuses du chlore. On l'a fait respirer et on l'a donné même à l'intérieur. En 1816, Brugnatelli donnait à l'intérieur du chlore liquide à la dose de 125 centigrammes ou deux scrupules chez les enfants et de 8 grammes ou deux gros chez les adultes, quatre ou cinq fois par jour et pendant plusieurs semaines. Wallace, à Londres en 1825, plongeait le malade dans un bain de chlorure gazeux ou mêlé à de la vapeur d'eau, bain qu'il fallait administrer avec beaucoup de précautions.

En 1828, à Gibraltar, on distribua du chlorure de chaux à toute la population pour lutter contre la fièvre jaune, mais ce ne fut pas très efficace.

Aux Etats-Unis, on employait les fumigations alcalines (voir le *Dictionnaire des Sciences médicales*, Bruxelles, 1829).

En 1834, les fumigations nitreuses sont remplacées par les fumigations de chlore.

La désinfection est en fait une question de salubrité ainsi la théorie ancienne des quatre éléments; système pour renouveler l'air, théorie du feu, etc. Les travaux pour arrêter la contagion firent honneur aux savants, et les administrations qui les secondaient fort mal prirent finalement des mesures importantes pour assainir les villes en supprimant les cimetières et les endroits malsains.

Le pharmacien bruxellois Jean-Baptiste Van Mons (1765-1842), physicien, chimiste, naturaliste et médecin, membre de l'Institut national de France, professeur de chimie et de physique expérimentale à l'École centrale du département de la Dyle, après 1815, membre de l'Académie royale des Sciences et Belles-Lettres de Bruxelles qui venait d'être rétablie, professeur

JOURNAL
DE CHIMIE
ET DE PHYSIQUE,

*OU RECUEIL PÉRIODIQUE des
découvertes dans les sciences chimi-
ques et physiques, tant en France
que chez l'étranger;*

PAR J. B. VAN MONS,

De l'Institut national de France.

TOME PREMIER.

A BRUXELLES,
DE L'IMPRIMERIE D'EMMANUEL FLON,
Vendémiaire an X.

FIG. 7.

de chimie, de pharmacie et d'agronomie à l'Université de Louvain (1817), prit contact avec les principaux savants de son époque. En 1835, l'Université d'Etat de Louvain fit place à l'Université catholique, et Van Mons fut nommé professeur à l'Université de Gand.

Dans son *Journal de chimie et de physique* (1801 à 1804), Van Mons parle abondamment de l'acide muriatique oxygéné et hyperoxygéné, des

expériences de Chenevix, de celles de Berthollet qui étudia aussi, déjà en 1785, l'acide muriatique oxygéné.

Après 1809, le célèbre chimiste Claude Berthollet écrivit à Monsieur le Docteur Van Mons de plusieurs académies à Bruxelles : « ... Je dois vous avouer que je n'entends plus rien aux nouveaux systèmes de chimie... et que je ne puis plus suivre le cours des nouvelles idées ». Il le remerciait pour les dernières feuilles de son ouvrage.

Le statisticien et astronome belge Quételet a publié une liste des œuvres de Van Mons, ce qui s'explique parce qu'en 1824 il épousa sa nièce, Cécile Curtet.

François-Antoine Curtet, chirurgien français de l'Université de Turin, docteur en médecine de l'école de Strasbourg, exerça à Bruxelles à l'hôpital militaire de la Félicité (1797) et épousa, l'année suivante, Barbe Van Mons, sœur du chimiste. Il fit partie de la Société de Médecine, Chirurgie et Pharmacie de Bruxelles. Avec J.-B. Terrade et J.-B. Van Mons, il organisa un cours de médecine à l'usage des officiers de santé que le préfet érige en école départementale. Le décret impérial du 2 juillet 1806, qui établit « les cours pratiques de médecine, de chirurgie et de pharmacie », supprime l'école qui dure jusqu'en décembre 1809, époque qui met en application le décret de 1806. Le régime hollandais instaure l'école de médecine qui fusionne en 1834 avec la Faculté de médecine de Bruxelles.

De même, Jean-Servais Stas (1813-1891), le célèbre chimiste, s'intéressa à l'œuvre des grands pharmaciens Van Mons et de Hemptinne; il écrivit à leur sujet et travailla avec plusieurs pharmaciens connus.



Le broussaïsme.

La première moitié du XIX^e siècle voit la lutte entre deux grandes écoles : celle de Broussais et celle de Laënnec, deux Bretons.

En 1800, la théorie de Brown de la fin du XVIII^e siècle, basée sur l'incitabilité, a encore beaucoup de vogue, par exemple en Angleterre. Toutes les maladies consistent dans l'excès ou le défaut de l'incitation. Les maladies par excès d'incitation sont sthéniques, les maladies par défaut sont asthéniques. Pour guérir, il s'agit de savoir augmenter ou diminuer l'incitation.

L'histoire de la pharmacie peut donner des précisions sur l'utilité de certaines thérapeutiques, de l'hygiène, etc. et montre le bien que la médecine peut faire à l'humanité.

A la fin du XVIII^e siècle, les médecins Pinel, Bichat et Laënnec firent entrer la médecine dans un système d'observations raisonnées. A partir de Pinel, les fous furent soignés d'une façon plus humaine. On repoussa les théories trop imaginaires. Pinel (1745-1826) avait publié en 1795 sa *Nosographie philosophique* dans laquelle les maladies sont classées d'après leurs symptômes. Bichat lui succéda ; il basait ses théories sur les autopsies et les faits expérimentaux et créait l'Anatomie générale qui montrait les causes des maladies. On étudiait les tissus.

Au début du XIX^e siècle, l'examen physique du corps humain se perfectionna beaucoup grâce aux travaux des physiciens français et autres dont le matériel scientifique augmentait chaque jour.

Après Bichat, Laënnec tirait de nouveaux éléments de diagnostics, et naissait la méthode de l'auscultation. Avec la méthode de la « percussion » on étudia très bien les affections pulmonaires et cardiaques. C'est en 1819 que le savant compatriote de Chateaubriand, Laënnec (1781-1826), introduisit le stéthoscope. Les médecins en usèrent immédiatement avec profit et de grands progrès médicaux en résultèrent. En 1820, Chateaubriand, parlant du D^r Laënnec, dit que maintenant la médecine du cœur est en bonne voie et qu'on devrait, par une même méthode, s'occuper de l'étude du cerveau... Un médecin disait que c'est dans son génie que le médecin doit trouver le remède. Laënnec est l'élève de Corvisart, médecin de Napoléon, qui aurait pu découvrir l'auscultation. Napoléon disait : « Je ne crois pas à la médecine, mais je crois en Corvisart. Au lieu de drogues, il fait à ses malades des cours de morale... ». Laënnec, maladif, mourut jeune. Il n'a pas pu étudier assez les médicaments dont il se méfia. Son école est

plus positive que celle de Broussais pour la pharmacie. Son interprétation est plus logique et basée sur des faits bien constatés. L'école de Laënnec est attaquée par Broussais.

Broussais (1772-1838), avec sa théorie de l'inflammation, ramenait toutes les maladies à l'inflammation. De là, sa méthode antiphlogistique, l'abus des sangsues, de la saignée et de la diète. On s'explique donc l'importance des sangsues au XIX^e siècle. Des polémiques violentes s'engagèrent contre les théories de Broussais. Le « broussaïsme » est aujourd'hui condamné depuis longtemps; pourtant, Broussais a tenu par ses recherches une place considérable dans l'histoire médicale de la première partie du XIX^e siècle. On a de cette époque beaucoup de critiques et d'observations sur la médecine, qui furent utiles postérieurement. Broussais est un romantique, un beau parleur. Il publia, en 1808, *l'Histoire des inflammations chroniques*. Sa théorie eut la vie longue: toutes les maladies sont causées par l'inflammation qui elle-même vient de l'irritation. L'inflammation se localise dans le tube digestif.

Dernièrement, un spécialiste belge prétendait que les maladies provenaient de l'appendice; il faisait opérer de l'appendicite et prescrivait des médicaments homéopathiques. Broussais est en réalité contre l'emploi des médicaments. Mais pour sa thérapeutique, il lui en faut et c'est alors le règne de la sangsue. Daremberg raconte que dans les hôpitaux militaires on en arriva à calculer le nombre des sangsues d'après le nombre des malades; par exemple, trente pour chacun. Signalons le livre que Derheims a publié en 1825, à Paris, sur les sangsues. La théorie de Broussais a surtout tenu pendant la première moitié du XIX^e siècle. Bien entendu, on faisait des saignées jusqu'à la syncope. On donnait des débilitants: abstinence d'aliments solides, boissons émoullientes et acidulées. On employa des révulsifs, l'émétique comme révulsif interne, des vésicatoires après la saignée. Les partisans de Broussais disaient pour se justifier: « Il n'y a pas de progrès possible dans les sciences sans théorie, sans généralisation par opposition à la doctrine de l'éclectisme qui dit de prendre dans les théories ce qu'elles renferment de meilleur mais qui est contre le progrès. L'éclectisme veut le bon mais ne vise pas au mieux et pousse à la diversité et non à l'unité. Broussais est le champion de la théorie qui unifie et qui amène ainsi le progrès ». Encore faut-il que cette théorie soit bonne.

Joseph-François Kluyskens a édité à Gand, en 1810, la troisième édition de la traduction de la *Zoonomie ou lois de la vie organique* du Dr Erasme Darwin (1731-1802), grand-père de Charles Darwin. La troisième partie traite de la matière médicale et de l'action des médicaments. Elle comprend toutes les substances qui peuvent contribuer à rétablir la santé, et qui sont classées en sept articles, désignés sous les noms de *nutrientia*, *incitantia*, *secernentia*, *sorbentia*, *intervertentia*, *revertentia* et *torpentia* relativement à la diversité de leurs opérations.

Darwin proclamait que toutes les maladies sans exception proviennent d'un excès, d'un défaut, ou d'un mouvement rétrograde des facultés du sensorium; et qu'elles consistent dans l'aberration des mouvements des fibres

vivantes. Il divise toutes les maladies en quatre grandes classes, d'après les quatre facultés : l'irritation, la sensation, la volition et l'association, et dont les trois causes : excès, défaut et mouvement rétrograde forment les trois ordres pour chacune. Les genres dérivent de l'effet prochain, et l'espèce de la « localité » de la maladie dans le système. Cette classification tendait à grouper les maladies pour réduire et unifier les traitements.

On lit en 1802, à propos de *Médecine expectante* de Vitet, ancien professeur de médecine (6 vol., in-8°, presque tous de 600 pages) : « ... le professeur en revient à la pratique d'Hippocrate qui consiste à placer le malade entre le médecin et la nature. Les malades, à l'insu du médecin, liront la *Médecine expectante* et plus d'un médecin sage la consultera à l'insu de ses malades... ».

En 1802, le citoyen Guiétand annonça la publication d'un livre : *La pharmacie dévoilée*, car les sociétés de pharmacie avaient pris des arrêtés contre lui. Un jugement rendu contre lui l'autorisait pourtant à continuer l'application de ses bains de vapeur...

Il faudrait plus d'un volume pour analyser les travaux et les œuvres sur les recherches médicales et pharmaceutiques du début du XIX^e siècle. Les notions de sensibilité et d'irritabilité en médecine se sont développées au début du XIX^e siècle. Les médecins avaient différentes théories; en Italie il y eut même le controstimulisme qui consiste à administrer des médicaments très énergiques et à des doses considérables, à l'inverse de l'homéopathie. La classification des maladies (nosologie) et la matière médicale progressèrent malgré la théorie de Broussais dont le nom reste attaché à un hôpital de Paris.

De 1800 à 1835, les pharmaciens ont le médicament en main et en découvrent de très importants qui rentreront, parce que nécessaires, rapidement en médecine clinique.

L'anesthésie, l'application du chloral et la pratique des injections cutanées pour soulager la douleur datent de cette époque. Toutes les sciences prirent un nouvel essor et contribuèrent au développement de la médecine.



FIG. 8. — Imagerie montoise (début du XIX^e s.)

Regards sur la période de 1800 à 1835. (1)

L.-J. Thenard (2), de l'Académie royale des sciences de l'Institut de France, élève de Vauquelin, découvrit l'eau oxygénée vers 1800. Dans son *Traité de chimie* de 1818, il donne des dénominations nouvelles: par exemple pour Air vital = Gaz oxygène; Jupiter = Etain; Lune = Argent; Mars = Fer; Saturne = Plomb; Vénus = Cuivre; Vitriols = Sulfates, etc.

Dans sa table générale des matières, il note l'action de l'oxygène sur l'eau et il parle de la Gélatine.

La gélatine est retirée en quantité des os pulvérisés par Antoine-Alexis Cadet-de-Vaux qui publie, en 1803, un mémoire sur la gélatine des os, et son application à l'économie animale, privée et publique, et principalement à l'économie de l'homme malade et indigent.

On abandonne la machine imposante de Papin, le digesteur, « volcan hydraulique dont on n'a jamais obtenu un bouillon potable » et l'on étudie la gélatine qu'un membre de l'Institut national de France présente même comme fébrifuge. On utilise les os, on répand la gélatine dans l'alimentation et on l'introduit en médecine.

On en arriva à nourrir avec de la gélatine les malades dans les hospices, les pauvres dans les établissements de charité, les prisonniers dans les maisons de détention. On voulut même l'introduire dans l'alimentation à la caserne.

Le 14 octobre 1831, l'usage de la gélatine a été interdit à l'Hôtel-Dieu par le conseil des hôpitaux, attendu que la gélatine n'est pas une nourriture et même qu'elle est nuisible à la santé dans certains cas. En 1843, on l'utilisait encore à l'hôpital Saint-Louis. Des médecins prétendaient que la gélatine nourrit parfaitement le malade, d'autres prétendaient le contraire.

En 1830, une commission fut nommée pour résoudre la question. Cette commission de huit personnes, trop nombreuse disait Thenard, son président (après le rapport négatif de l'Institut des Pays-Bas sur les propriétés nutritives de la gélatine), discutait encore en 1844, et des établissements publics donnaient toujours de la gélatine aux malades...

On lit dans *Le Compilateur* du 14 brumaire, 9^e année républicaine, à Bruxelles :

« Les savans se rappelleront qu'il y a à-peu-près deux ans, Mr. Reich, célèbre par son érudition, s'annonça, en Allemagne, comme ayant découvert un remède contre toutes les fièvres sans exception, pourvu toutefois qu'il n'y eût pas lésion dans les organes, tels que le poumon, &c. — Il demandoit en même tems qu'on lui assignât une récompense conforme à l'importance de sa découverte, dont il se réservait la connoissance secrète jusques-là. — Le roi de Prusse, toujours empressé d'accueillir tout ce qui peut être utile à l'humanité, appela Mr. Reich à Berlin, et soumit sa découverte à l'examen des médecins de cette capitale. Leur rapport, fondé sur de nombreuses expériences, lui fut favorable, et ils déclarèrent que l'auteur étoit un

(1) N'oublions pas, pour cette période, la diffusion de recueils périodiques qui aidèrent au progrès de la pharmacie.

(2) Louis-Jacques (baron) Thenard (on écrit souvent Thénard) est un grand chimiste français (1777-1857).

homme d'un mérite distingué. Dès lors, le roi le nomma professeur, avec des appointements considérables, et il joignit à cet acte de justice une pension de 1200 francs, réversible à sa famille; mais à condition que, pour l'avantage général, il publierait son remède *gratis*. Mr. Reich vient de satisfaire à ce devoir, par un traité de 102 pages d'impression, divisé en 88 aphorismes. Cet ouvrage intéressant fait une vive sensation, par l'exposé d'un nouveau système sur les fièvres. — La base principale du remède consiste en de fortes doses d'acides minéraux, tels que le soufre, le nitre, et surtout le sel commun. Ces acides doivent être fortement délayés, et, par leur usage, ce savant a guéri des personnes dont l'état étoit désespéré. »

On pouvait lire dans *Le Publiciste* du 18 janvier 1803 :

« Le hasard vient de procurer au citoyen Gallet, ancien pharmacien des armées du Nord et d'Italie, une découverte des plus heureuses contre les effets funestes et malheureusement trop communs du vert-de-gris dans les ustensiles de cuivre mal étamés : ayant été empoisonné de cette manière par du thé fait dans une cafetière qui n'avait pas été nettoyée, ce pharmacien éprouvoit déjà des vomissemens, spasmes et douleurs si violentes qu'il croyoit sa fin prochaine. En attendant qu'on lui procurât du lait ou de l'huile qu'il avoit demandés, il s'imagina de boire de l'eau sucrée; à mesure qu'il augmentoit la dose, les douleurs diminuoient; enfin ayant essayé de manger le sucre pur, sans être dissous dans l'eau, les vomissemens cessèrent, et après une purgation violente de 24 heures, il finit par s'endormir; à son réveil, il n'éprouva plus aucune douleur, et depuis il n'en a ressenti aucune atteinte. »

Voici le traitement général de l'affection catarrhale, suivant le rapport fait en 1803 à la société de médecine :

« Diète dans les premiers jours, abstinence des nourritures animales dans le cours de la maladie; garder le lit, s'y tenir dans un état de chaleur modérée; boissons pectorales simples ou miellées, prises chaudes souvent et en petites quantités; infusions de fleurs pectorales; décoction de son; bouillons avec le veau, les oignons, les navets; vapeurs d'eau chaude reçues par les narines et la bouche. Le soir, quelques verres d'infusion de coquelicot adoucie avec le sirop de guimauve ou le sirop de diacode, s'il y a insomnie, ce qui est ordinaire; quelques bains de pieds de dix à douze minutes; des lavemens émolliens ou rendus laxatifs par l'eau, le lait et la cassonade. La nature ainsi aidée, termine heureusement la maladie; quelques minoratifs à la fin, suivis de légers toniques : plus le traitement est simple, plus la convalescence est facile et sûre. »

En 1805, la *Gazette de Santé* annonçait :

« La cure vraiment miraculeuse d'un père de famille, alité depuis trois ans, et tourmenté des douleurs atroces d'une goutte complete; cure, opérée par le moyen de la boisson de quarante-huit verres d'eau chaude pris en douze heures, que M. Cadet-de-Vaux a prescrite... »

» Découverte nouvelle d'un procédé simple et facile pour conserver pendant plusieurs années, le fluide vaccin intact; suivie d'une dissertation sur les succès de la vaccine dans les cas de fièvre quarte », par Charles-Edouard Auber, docteur en médecine, publié sous les auspices du Comité central de vaccine de Paris. Prix 1 F 50.

» Méthodes pour traiter différentes maladies, même les plus rebelles telles que la phtisie pulmonaire, par l'usage des fumigations humides et végétales; l'asthme même le plus invétéré par une infusion expérimentée des plantes; les maladies de matrice par des fumigations sèches; l'incontinence d'urine par une tisane astringente; les plaies, ulcères et blessures par une eau vulnérable très simple... 2^e édition par Buchoz, médecin-naturaliste, Paris, chez l'épouse de l'auteur, rue de l'Ecole de Médecine n° 30 (1805). »

Vers 1800, on signale que l'eau de chaux fait partie des nouveaux médicaments. On emploie le savon, l'oxygène, la digitale pourprée, la belladone, l'aconit, le sublimé corrosif comme médicament interne. Au début, la digitale fut considérée comme diurétique. On étudie beaucoup la question du quinquina; ainsi, en 1808, Charles Breitfeld, apothicaire à Fribourg-sur-l'Unstrut, a soumis à Berlin à l'examen et au jugement du collège supérieur de médecine et de santé un remède de remplacement du quinquina. Cette société l'a trouvé « non seulement innocent mais pour très salutaire. On en a fait beaucoup d'épreuves dans la maison de charité et avec un très bon succès ».

Il est intéressant de consulter la jurisprudence, par exemple le *Journal du Palais*, recueil le plus ancien et le plus complet de la jurisprudence française, par Ledru-Rollin. Cette jurisprudence nous apprend les problèmes juridiques de la pharmacie au début du XIX^e siècle.

Par exemple, le quinquina est un médicament réservé aux pharmaciens, ce qui semble ne plus être vrai actuellement.

On voit très bien que la loi veut mettre le médicament sous le contrôle du pharmacien et protéger la santé publique.

Le pharmacien allemand Iohann Trommsdorff est le promoteur du journalisme pharmaceutique parce qu'il fonda en 1793 le premier périodique consacré uniquement au domaine de la pharmacie. C'est lui qui annonça au monde en 1806 la découverte de la morphine par le pharmacien Sertürner. Il a aussi publié d'importants ouvrages sur la chimie et sur la pharmacie. (1)

Au début du XIX^e siècle, pour obtenir du potassium et préparer du salpêtre pour les munitions, on calcina les algues marines, et, à la fin de 1811, le pharmacien Bernard Courtois observa les vapeurs violettes, à cause desquelles Gay-Lussac donna le nom « iode » au produit découvert par son confrère. Beaucoup de chimistes s'intéressèrent à ce produit. Sérullas découvrit l'iodoforme en 1822.

En 1820, Coindet de Genève publiait son mémoire *Découverte d'un nouveau remède contre le goître : l'iode*. Vers 1835, on employa l'iodure de potassium dans le traitement de la syphilis. Jusqu'en 1840, l'iode est un médicament peu employé malgré les nombreuses recherches des chimistes et l'intérêt montré par les médecins.

A Paris, en 1816, Ant. Caillot, ancien maître-ès-arts, dans un livre pour l'enseignement des demoiselles, nous dit : « Nous ne devons oublier ni les plantes usuelles, ni le manuel de l'arboriste, ni l'histoire ou dictionnaire des plantes en usage dans la médecine... Par la botanique, les élèves doivent apprendre à se rendre utiles à leurs semblables, surtout à la campagne, où l'éloignement des secours de la médecine les obligera souvent à faire usage des connaissances qu'elles auront acquises et où les villageois adoptent les drogues funestes des charlatans ».

(1) Citons : *L'École du pharmacien* ou *Essai d'une exposition en tableaux de toute la pharmacie* (trad. en français par M. Leschevin, 1807), et *Nouvelle pharmacopée* (1808):

Dans l'institution de M^{me} d'Olbreuil, aux livres de botanique, on n'a pas oublié de joindre les meilleurs sur la pharmacie et la médecine pratique. Nous avons, dit A. Caillot : « ... distingué les ouvrages de Baumé, de Bouillon-la-Grange, de Tissot, de Buchan, la *Médecine des pauvres*, les *Remèdes de Madame Fouquet*, et un traité sur la vaccine ». M^{me} d'Olbreuil faisait vacciner toutes ses élèves.

En janvier 1820, en ces temps romantiques, la musique fut employée en médecine. Le D^r Desessarts (1) traita ses malades au son d'instruments de musique choisie. Les remèdes (vésicatoires, pansements animés, purgatifs de toute espèce, stimulants les plus actifs, quinquina à haute dose, etc.) que l'on avait mis en usage jusqu'alors infructueusement, remplirent facilement les indications qui les avaient fait administrer. On rappelait qu'en 1776 la princesse Belmont-Pignatelli de Naples, en proie à une fièvre brûlante, entourée des médecins les plus célèbres de cette ville, fut guérie grâce au chevalier Raafe qui joua une ariette du célèbre Hasse, surnommé le Saxon...

En janvier 1820, le *Times* affirma très sérieusement, avec l'avis de plusieurs médecins estimés, qu'on peut parfaitement remplacer le thé par du foin anglais de bonne qualité, récolté dans une bonne prairie et séché avec soin. Avec du lait et du sucre, l'infusion du foin donne une boisson agréable, légèrement aromatique et qui, dit le *Times*, étant prise chaude, fait autant de bien à la santé que le thé... Cette opinion était due à l'ignorance de la composition du thé; la caféine fut découverte en 1821 par Pelletier et Robiquet dans le café. Pierre-Joseph Pelletier (1788-1842), fils du fameux pharmacien Pelletier, découvrit aussi le sulfate de quinine. Il fut directeur adjoint à l'École de pharmacie de Paris. Ses mémoires : *Notice sur la matière verte des feuilles* (1817); *Un nouvel alcali : la strychnine* (1818), et *Analyse chimique des quinquinas* (1821). Le pharmacien Pierre-Jean Robiquet (1780-1840) fonda une fabrique de produits chimiques et professa la chimie à l'École de pharmacie dont il devint administrateur. Il découvrit aussi l'asparagine et d'autres produits comme le principe vésicant de la cantharide, la codéine dans l'opium, etc. Oudry découvrit la caféine ou théine dans les feuilles de thé, et Th. Martins la trouva dans le guarana. Le 20 décembre 1820, Louis XVIII publiait une ordonnance donnant naissance à l'Académie royale de médecine groupant, au sein d'une même institution, médecins, chirurgiens, pharmaciens et même vétérinaires.

Le Bas, *pharmacien-vétérinaire* de Napoléon, a publié : *Pharmacie vétérinaire, chimique, théorique et pratique*. Il a essayé d'introduire ce cours dans les écoles vétérinaires françaises. On connaît le prospectus *Extrait de la pharmacie vétérinaire* par M. Le Bas, pharmacien-vétérinaire de S. M. l'Empereur et Roi, etc., Paris, Marchant, 1811, 32 pp., in-8°. (Extrait du 8^e cahier de la Bibliothèque physico-économique, mois d'août 1811.) (Fig. 9.)

J.-B. Van Mons publia, en l'an IX, à Bruxelles, sa *Pharmacopée manuelle*. Il avait pensé à une « Pharmacopée Belgique ». En 1820-1822,

(1) Ce n'est pas Desessartz, le spécialiste des enfants, qui inventa le sirop de Desessartz formulé dans son mémoire de 1807 sur le croup et qui mourut en 1811.

il publia à Louvain sa *Pharmacopée usuelle, théorique et pratique* (2 vol.). Son rêve était de publier une « Pharmacopée universelle ». C'étaient d'ailleurs les idées de l'époque. Pensons à la *Pharmacopée universelle* de Jourdan (1828). (Fig. 10.)

Le *Traité de thérapeutique pratique* de Hecker (1829) contient des préparations calciques sous forme de poudres et de mucilages.

Au début du XIX^e siècle, les préparations martiales se sont multipliées. On emploie surtout le sous-carbonate de fer, base des pilules de Griffith adoptées par la Pharmacopée de Londres en 1815, et des pilules emménagogues adoptées par la Pharmacopée d'Espagne. Ce sel ne fut réellement accrédité auprès du monde médical qu'en 1832 avec les pilules de Blaud de Beaucaire, présentées dans un mémoire à l'Académie de médecine.

J.-A. Méglin est un Alsacien né à Soultz en 1756 et mort en 1825, membre de l'Athénée de médecine de Paris. La formule des pilules de Méglin, qui furent très employées jusqu'à nos jours (de jusquiame et de valériane composées), fut donnée à Strasbourg en 1816 dans une publication *Recherches et observations sur la névralgie faciale ou le tic douloureux de la face*.

Signalons, parmi d'autres médicaments, l'élixir tonique sans alcool de Gendrin, dont on publia la formule en 1858, dans le *Bulletin de thérapeutique*. Ce médecin publia de nombreux ouvrages, notamment une monographie du *cholera morbus* (1832) suite à la violente épidémie de 1831, où on voit les méthodes thérapeutiques employées alors.

Nous pourrions aussi parler des nombreux travaux en chimie qui fit de grands progrès à cette époque en même temps que la pharmacie. Rappelons von Liebig (1801-1873), Dumas (1800-1884), Kirchoff, pharmacien de Saint-Pétersbourg qui découvrit en 1811 la fabrication industrielle du glucose en chauffant de l'acide sulfurique étendu avec de l'amidon, les pharmaciens Marggraff de Berlin (1709-1781), Proust de Paris (1755-1826), Hermbstadt (1760-1826) de Berlin, Berzelius (1779-1848), Geiger (1785-1836), Lassaigne (1800-1859) de Paris, etc.

C'est à des pharmaciens que l'on doit la découverte du brome en 1826, la loi des proportions multiples, etc.

En 1835, Achille Richard publia le premier *Précis élémentaire de minéralogie pour le médecin et le pharmacien*.

Le savant zoologiste Pierre-Joseph Van Beneden (Malines, 1809-1894) fut aide chez le pharmacien Stoffels qui eut une influence décisive sur son jeune employé qui lui en garda une profonde gratitude. Louis Stoffels, naturaliste né à Maeseyck, est un des plus grands pharmaciens belges.

La Société libre des pharmaciens d'Anvers, la première société professionnelle de pharmaciens belges, fut fondée à Anvers en 1835.

Dans le dictionnaire pittoresque d'*Histoire naturelle et des phénomènes de la nature* (Guérin, Paris, 1835), on lit :

« Des médecins emploient le chatouillement comme moyen perturbateur dans l'épilepsie... et on a tenté de l'employer comme moyen curatif pour des enfants indo-

lents, d'une constitution lymphatique et menacés de scrofule. Notons que nos médicaments valent mieux...

» En pharmacie, on a pris l'habitude de rendre le bitartrate de potasse plus soluble dans l'eau en mélangeant 5 parties avec 1 partie d'acide borique (4 parties de crème de tartre selon Vogel) + de l'eau bouillante (borotartrate de potassium).

» Chimie thérapeutique ou pharmacologique : analyse les médicaments et éclaire le manipulateur dans leur préparation. La chimie médicale est celle que nous avons appelée physiologique, pathologique, thérapeutique, pharmacologique et toxicologique. Dans ces derniers temps, la théorie atomique ou atomistique est en faveur mais elle est encore fondée sur des hypothèses, sur des êtres imaginaires, sur des atomes qui ne sont pas accessibles à nos sens et qui n'existent que dans notre imagination. Pourtant ne repoussons pas cette théorie qui sera bientôt vérifiée.

» *Datura* : genre suspect d'une famille réputée suspecte. Pourtant quel reproche peut mériter une famille à laquelle nous devons la Douce-amère si efficace contre les affections cutanées; la Morelle si recherchée comme aliment aux îles de France et de Bourbon; le Coqueret, puissant diurétique; la Pomme-de-terre, providence des temps de disette et le Tabac si cher au fisc?

» Le Poivre cubèbe jouit de propriétés excitantes assez marquées. On l'emploie journellement en médecine dans le traitement des blennorrhagies, comme le copahu, en bols, en pilules, en opiat, sous forme d'injection, de lavement, etc. »

Dans *Le Compilateur* (Bruxelles, 1800), on raconte que le professeur Calissen de Copenhague, dans une séance de la Société royale de médecine, a lu un mémoire dans lequel il cherche à prouver que l'usage extérieur de l'eau bouillante produit dans les inflammations intérieures un effet beaucoup plus prompt, plus efficace et peut-être aussi sûr que les vésicatoires.

Dans un mémoire sur les maladies morales, lu en l'an XII à la Société de médecine d'Avignon, il est dit : « M. N..., médecin d'Avignon (auteur du mémoire), a observé que, pour guérir les maladies morales, il fallait étudier l'instinct des malades.

Guérisons incroyables.

« Frédéric Hoffman, célèbre médecin allemand, a guéri un jeune homme attaqué d'une phtisie pulmonaire, en lui permettant de manger des fraises qu'il demandait à mains jointes...

» La femme d'un relieur de Paris, atteinte d'une phtisie réputée incurable, fut guérie dès qu'on lui permit de manger de la salade aux fines herbes...

» Un maçon de la petite ville de Buis, réduit à un état déplorable de marasme, et à qui un carabin faisait avaler un picotin de pilules, fut guéri d'une phtisie invétérée, en jetant les pilules dans le feu, et en buvant du vin à discrétion... ».

(Extraits du *Trésor des Singularités en tous genres*, Paris, Delarue, libraire-éditeur, publié par Ana-gramme Blismon.)

Notes biographiques sur quelques pharmaciens belges de cette période.

A Charleroi, la rue Charles Dupret rappelle un médecin, échevin célèbre de la ville qui y fut de 1831 à 1833 élève médecin stagiaire non soldé à l'hôpital militaire et qui fut reçu docteur en médecine avec beaucoup de distinction en 1835. Il fut l'un des fondateurs de la Société de médecine de l'arrondissement de Charleroi fondée avant 1850 à Fontaine-l'Évêque.

Dans l'arbre généalogique de sa famille on trouve de nombreux médecins et pharmaciens. Il fut ami avec le pharmacien D.-A. Van Bastelaer.

Place Albert I^{er}, à Charleroi, un modeste mémorial, actuellement disparu..., indiquait (en face de l'Hôtel des Postes), l'endroit où naquit François-Joseph Navez en 1787, mort à Bruxelles en 1869. Ce portraitiste, universellement connu, fut le grand ami du pharmacien Auguste De Hemp-



FIG. 11. — La famille de Hemptinne, par F.-J. Navez.

tinne, né à Jauche (Brabant) le 15 août 1781, dont il épousa la belle-sœur en 1825. On dit que le pharmacien Auguste-Donat De Hemptinne fut le protecteur de François-Joseph Navez.

A. De Hemptinne fut pharmacien rue des Fripiers (n° 1192 en 1830) depuis sa nomination par le Jury à Bruxelles le 23 juillet 1806, date de la publication de la liste des pharmaciens du département de la Dyle. (1) A. De Hemptinne rendit d'importants services à l'industrie chimique et le

(1) Voir fig. 1 dans *Bulletin de pharmacie*, 1967, n° 1.

Roi, pour le récompenser, le nomma pharmacien de sa maison en 1827. Après 1830, il fut aussi pharmacien du roi Léopold I^{er}. (1) Il fut membre de la commission directrice des expositions, de la commission médicale du Brabant, du jury médical départemental, etc.

On a célébré en octobre 1966, à Bruxelles, le cent vingt-cinquième anniversaire de l'Académie royale de médecine de Belgique. Notre confrère



FIG. 12. — L. Stoffels, pharmacien et naturaliste.

fut parmi les trente premiers membres fondateurs et le seul pharmacien civil membre de la 5^e section de l'Académie : matière médicale, pharmacie, chimie médicale, avec le pharmacien militaire de première classe Pasquier. Cette Académie royale de médecine de Belgique remplaçait le Conseil supé-

(1) Il fut encore pharmacien attaché au Roi; après il n'y eut que des pharmaciens de la Cour. Actuellement, il n'y a plus de pharmacien du Roi ni de la Cour en Belgique. En dernier lieu, il y avait un pharmacien de la Cour à Bruxelles et un pharmacien de la Cour à Laeken. Depuis la guerre de 1940, il n'y a plus de chevaux aux écuries royales de Bruxelles et le personnel du Palais est devenu mutualiste. Ce seraient là deux raisons majeures. Il y a toujours un médecin et un vétérinaire attachés au Palais.

rieur de santé dont De Hemptinne avait fait partie depuis sa création. En 1842, il devint directeur de la nouvelle école de pharmacie de l'Université libre de Bruxelles. En 1840, il fut nommé spontanément au conseil communal de Bruxelles. Navez fit son portrait et le tableau de sa famille qui se trouve au Musée de peinture moderne à Bruxelles est très connu; il est d'une grande sincérité et d'une grande distinction de style. Quel est ce livre que le pharmacien De Hemptinne tient en main? Les objets disposés



FIG. 13.

sur la table et le meuble à tiroirs, nous dit André Moerman, attaché aux musées royaux des Beaux-Arts, bien que peints d'une façon plus large et pour ainsi dire plus hâtive, semblent bien constituer une collection minéralogique. (1)

On a écrit différentes publications sur la vie de pharmaciens de cette époque :

Notice biographique sur Louis Stoffels.

Notices sur la vie et les travaux de l'illustre Jean-Pierre Minckelers, professeur de philosophie à l'Université de Louvain. Il était né à Maestricht en 1748; il y mourut en 1824. Son père était aussi pharmacien.

(1) Voir fig. 11. — Navez a peint, en 1822, la famille du pharmacien Seny (voir « François-Joseph Navez », par François Maret (Brux., 1962). M. A. Becquet, historien des de Lathuy, et moi-même, n'avons trouvé que Dieudonné Seny, fabricant de chocolat, chaussée de Wavre, 144, à Ixelles, où il est décédé rentier en 1870. Alvin, dans sa liste des portraits peints par Navez, dit : M. et M^{me} Seny et leurs enfants, et non le pharmacien Seny).

Lors de visites, à l'occasion du Congrès de Charleroi, nous avons entendu prononcer « Navèze » (comme Suez) alors qu'il faut dire « Navé ».

(Dans l'ancienne Université de Louvain, on désignait sous le nom de philosophie naturelle, la physique proprement dite.)

Notice (1856) sur François-Mathieu Verbert (né à Wavre-S^{te}-Catherine en 1769) qui eut de nombreux titres : pharmacien et professeur à l'hôpital civil d'Anvers, docteur en sciences et en philosophie naturelle de l'Université de Louvain, gradué du titre de pharmacien de l'École de pharmacie de Paris, membre du jury médical du département des Deux-Nèthes et de la commission médicale de la province d'Anvers, président d'honneur de la société

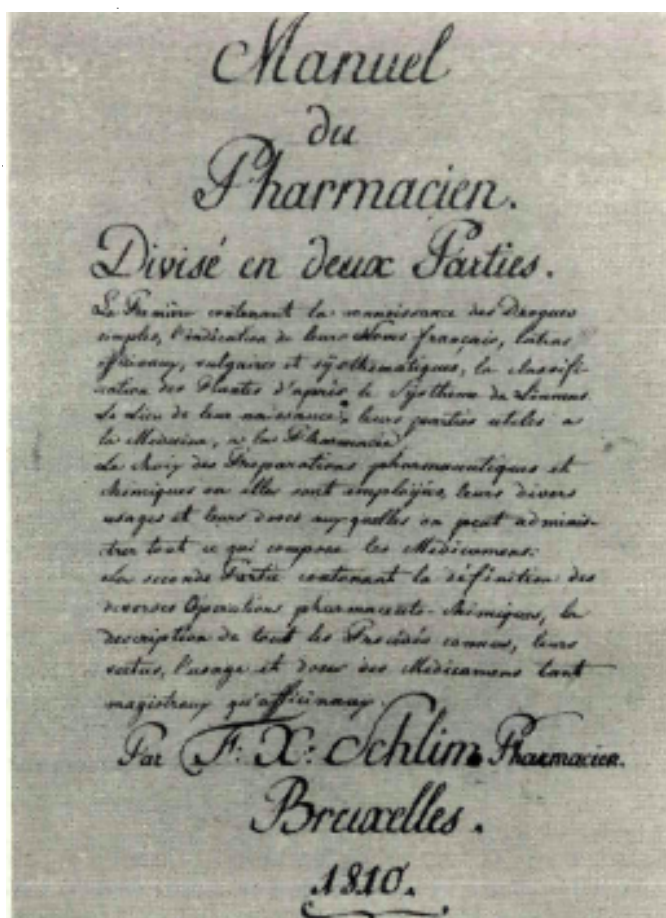


FIG. 14.

de pharmacie d'Anvers et de l'association générale des pharmaciens de Belgique, membre honoraire du cercle médico-chimique de Liège, de l'association générale des pharmaciens de la province de Liège, du cercle pharmaceutique du Hainaut, de l'union pharmaceutique de l'arrondissement de Charleroi, etc. C'est lui qui, en 1854, avait écrit la notice sur Louis Stoffels.

Notice sur Pierre Van Baveghem; né à Gand en 1758, il s'occupa de la fabrication du sucre de betterave.

Le pharmacien, chroniqueur et poète flamand, J.-B. Rymenans, né à Diest en 1748 et mort à Malines en 1840, est un historien dont les travaux sont aux archives de Malines.

Louis Quiévreux écrit :

« Autrefois, médecins, dentistes et pharmaciens faisaient insérer de nombreux textes payants dans les gazettes. Cette pratique est maintenant interdite aux médecins. En 1834, l'apothicaire Van Hinsbergh, tenant boutique place de la Monnaie, vantait, en grands caractères d'imprimerie, son mémoire sur la *Guérison radicale des dartres et des maladies secrètes*. Son volume de 600 pages, vendu 6 fr., expliquait comment on se débarrassait des humeurs froides, des maladies chroniques de la tête, de la poitrine et du système nerveux, des maladies « humorales », et cela grâce à une « méthode végétale, dépurative et rafraîchissante ».

De nos jours, les étalages de pharmacie avec des plantes médicinales ont beaucoup de succès, et sont permis. Pourtant, ils sont anachroniques.

BIBLIOGRAPHIE supplémentaire

ALIBERT, J.-L. — Nouveaux éléments de thérapeutique et de matière médicale, suivis d'un *Nouvel essai sur l'art de formuler et d'un Précis sur les eaux minérales les plus usitées*. — P., Crapart, Caille et Ravier, 1808, 2 vol. in-8°, demi-rel. veau époque. 450 FB

DE WENZEL. — Manuel de l'Oculiste ou Dictionnaire ophtalmologique contenant une description anatomique de l'œil, une description des maladies qui l'affectent, des observations particulières sur les medicamens et les opérations qui peuvent les guérir; enfin une notice des auteurs qu'il convient de consulter. — Ill. de 24 planches, P., Bureau du Lavater, 1808, 2 vol. in-8°, plein veau, dos joliment orné. 1.800 FB

Bien complet de ses 24 planches.

HENRY, N. et GUIBOURT, G. — Pharmacopée raisonnée ou *Traité de Pharmacie pratique et théorique*. — P., Chaudé, 1828, 2 vol. in-8°, ill. 1 tabl. dépl., 17 grav. Dos toile. 450 FB

VIREY, J.-J. — *Traité de Pharmacie théorique et pratique*, en 2 vol. in-8°, P., Rémont, 1811, demi-reliure époque. 500 FB

SWEDIAUR, M.-D. — *Pharmacologia seu Materia Medica, exhibens cognitionem medicamentorum simplicium analyticam*. — Bruxelles, apud Weissenbruch, 1817, in-12, demi-rel. époque. 400 FB

SWEDIAUR, M.-D. — *Pharmacopœia Medici Practici Universalis*. — Bruxelles, De Mat, 1817, 3 vol. reliés en une demi-rel. époque. Bel ex. in-12. 500 FB

Pharmacopœa Batava. — Amstelodami apud Johannem Allart, 1805. Bel exempl. sur Hollande, in-4°, dos toile. 700 FB

Pharmacopœa Batava. — Amstelodami apud Johannem Allart, 1805, in-8°, carton. plein papier moderne. 500 FB

Scriptores Pharmacopœa Belgicæ. — Bruxelles, 1822, in-8°, demi-rel. époque. 350 FB

Pharmacopœa Borussica. — Berolini apud Frider Nicolai, Editio Tertia Emendata, 1815, in-8°, carton. plein papier moderne. 500 FB

PARMENTIER, A.-A. — *Gastronomie. Traité sur l'art de fabriquer les sirops et les conserves de raisins, destinés à suppléer le Sucre des Colonies dans les principaux usages de l'Economie domestique*. (3^e édit. corr. et augm.). — P., Impr. Impér., 1810, in-8°, 388 pp., demi-perc. Rare. 500 FB

GUILLOT, J.-L. — *Médecine. De l'usage intérieur et extérieur des Cantharides en médecine*. — P., 1803, in-8°, VI-68 pp., 1 tabl. à dépl. 225 FB

GUIBOURT, N.-J.-B. — *Histoire abrégée des Drogues simples*, 2 volumes. — Seconde édit., Paris, Méquignon-Marvis, 1826, in-8°, demi-rel. époque. 600 FB

GUIBOURT, M.-G. — *Pharmacopée raisonnée ou Traité de Pharmacie pratique et théorique.* — Deuxième édit., 2 vol., Paris, Chaudé, 1834, in-8°, demi-rel. époque. 500 FB

HOWARD (Jean). — *Histoire des principaux lazarets de l'Europe, accompagnée de différents mémoires relatifs à la peste.*

— P. Bertin, 1801, in-8°, rel. bas. rac., dos orné, tr. peigne (rel. de l'ép., fat.) 1.000 FB

Première traduction française, due à Th.-P. Bertin, de cet ouvrage de l'illustre philanthrope anglais, à laquelle on a ajouté un *Traité de la peste*, par Richard Mead.

Nous avons noté ces livres dans des catalogues récents de ventes de livres pour montrer la valeur qu'ils prennent.

DICTIONNAIRE DES SCIENCES NATURELLES dans lequel on traite méthodiquement des différents êtres de la nature... suivi d'une biographie des plus célèbres naturalistes... par plusieurs Professeurs du Jardin du Roi et des principales Ecoles de Paris. — Strasbourg, Levrault et Paris, Le Normant, 1816-1830; 61 vol. in-8° (dont un de Table), demi-bas. fauve marbrée, dos ornés d'un fin réseau de fleurons dor., pièces de titre et de tomaison roses et noires, tr. marb. (rel. de l'époque).

Ouvrage capital auquel ont collaboré Jussieu, Geoffroy, Cuvier, Fourcroy, Cassini, de Lacépède, etc. Il est illustré de 1.220 planches gravées. Cet exemplaire est en parfait état et dans une jolie reliure extrêmement décorative.

VANDENZANDE. — *Mémoire sur l'usage des sucs digestifs en médecine et sur leur emploi en frictions.* — (Anvers, 1801.)

SWEDIAUR. — *Pharmacopœia medicæ practici universalis* (1803).

MORELOT, Simon. — *Cours théorique et pratique de pharmacie chimique* (1803).

DUNCAN, André. — *The Edinburgh*

new dispensary (1803). Douze éditions de 1803 à 1830; la dixième, traduite en français par M. E. Pelouse; annotée par MM. Robiquet et Chéreau.

BRUGNATELLI. — *Pharmacopée générale* (1811); traduite de l'italien, et enrichie de notes par M. Planche.

LAUBERT. — *Formulaire à l'usage des hôpitaux militaires* (1821).

PAYEN, A. et CHEVALLIER, A. — *Traité des réactifs* (1822).

NIEMANN. — Deuxième édition de *Pharmacopœa Batava* (1823), enrichie de notes.

JOURDAN. — *Pharmacopée universelle ou Conspectus des pharmacopées d'Amsterdam, Anvers, Dublin, etc.*

MILNE EDWARDS, H. et VAVASSEUR, P. — *Manuel de matière médicale ou Description abrégée des médicaments, avec des considérations sur l'art de formuler et des tableaux synoptiques.* — (Sixième édit., Bruxelles, 1835). A l'exemple de M. Thyllaie, les auteurs ont indiqué les divers chiffres employés pour désigner les substances médicamenteuses dans le riche drogquier de la Faculté de médecine de Paris.

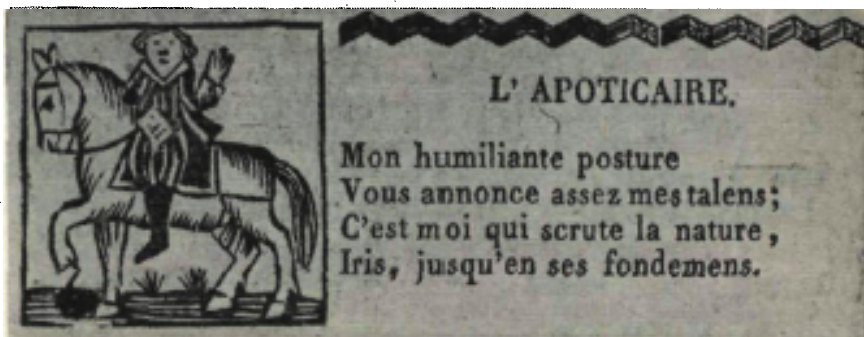


FIG. 15. — Imagerie montoise (début du XIX^e s.)

Résumé - Samenvatting

Dr. D. A. Wittop Koning

L'apprenti devenant maître-apothicaire. L'auteur donne un troisième complément à la publication que fit H. K. Cohen en 1930 et dans laquelle étaient rassemblés tous les certificats d'apprentissage et les diplômes d'apothicaire qu'il avait pu dépister. Maintenant l'auteur publie les diplômes de Delft, de Dordrecht et de La Haye, ainsi qu'un certificat d'apprentissage de La Haye. Un tableau synoptique donne un aperçu des localités dans lesquelles des diplômes ou des certificats ont été conservés.

J. Copin

De Pharmacie in België van 1800-1835

De schrijver verdeelt zijn onderwerp in drie perioden, een Franse, een Nederlandse en een Belgische. In de Franse periode noemt hij een aantal Franse geleerden, de wettelijke bepalingen en de oprichting van verenigingen en tijdschriften. De Nederlandse periode levert de wet van 1818 en de pharmacopoea Belgica. Voorts worden enige apothekers uit die tijd besproken. De Belgische periode begint met een uitvoerig verhaal over de Franse apotheker Parmentier. Tenslotte worden een aantal uittreksels uit tijdschriften en kranten uit de periode 1800-1835 gegeven.

CERCLE BENELUX D'HISTOIRE DE LA PHARMACIE
KRING VOOR DE GESCHIEDENIS DER PHARMACIE IN BENELUX

Oppericht 18 april 1950 — Fondé le 18 avril 1950

Bureau/Bestuur:

Président: I. Etienne, Verviers	President
Vice-Président: E. L. Ahlrichs, Utrecht	Vice-President
Secrétaire: Dr. E. Grendel, Gouda	Secretaris
Trésorier: E. G. Segers, Bruxelles-Brussel	Penningmeester
Administrateur: Dr. A. Guislain, Bruxelles-Brussel	Administrateur

Membres d'Honneur/Ereleden:

Dr. P. H. Brans, Rotterdam.
Dr. G. E. Dann, President Intern. Gesellschaft für Geschichte der Pharmazie, Kiel.
Dr. Apotheker L. J. Vandewiele, Gand-Gent.
Prof. Dr. A. E. Vitolo, Presidente del Associazione Italiana di Storia della Farmacia, Pisa.

Membres Bienfaiteurs/Weldoener leden:

A.P.B., Bruxelles-Brussel
Kon. Ned. Mij. ter bevordering der Pharmacie, 's-Gravenhage
Koninklijke Apothekersvereniging van Antwerpen
Et. Baudrihaye, Verviers
Boots Pure Drug Company limited, Rotterdam
S.A. Ciba, Bruxelles-Brussel
Et. Couvreur, Bruxelles-Brussel
Ophaco, Bruxelles-Brussel
S.A. Sanders, Bruxelles-Brussel
S.A. Sandoz, Bruxelles-Brussel
Specia, Bruxelles-Brussel

Membres Donateurs/Ondersteunende leden:

N.V. Handelsmij. L. I. Akker, Rotterdam
N.V. Amsterdamsche Chinine Fabriek, Amsterdam
S.A. Biergon, Liège-Luik
N.V. Kon. Pharm. Fabr. v/h Brocades Stheeman en Pharmacia, Amsterdam
Colès, Diegem
Lab. Cusi, Bruxelles-Brussel
Pharmaciens Dawant, Bruxelles-Brussel
Departement Amsterdam van de K.N.M.P.
Departement Friesland van de K.N.M.P.
Departement Gelderland van de K.N.M.P.
Departement 's-Gravenhage van de K.N.M.P.
Departement Limburg van de K.N.M.P.
Departement Noord-Brabant van de K.N.M.P.
Departement Noord-Holland van de K.N.M.P.
Departement Rotterdam van de K.N.M.P.
Departement Utrecht van de K.N.M.P.
Departement Zeeland van de K.N.M.P.
Economie Populaire, Ciney
Cercle Gilkinet, Liège-Luik
P. Hahmes, Maastricht
Lab. Dr. C. Janssen, Turnhout
Lederle, Bruxelles-Brussel
Mijnhardt-Moncoeur, Moortsel-Antwerpen-Anvers
N.V. Handelmij. Nedigepha, Amsterdam
N.V. Onderlinge Pharmaceutische Groothandel, Utrecht
Pharmacies populaires liégeoises, Liège-Luik
Pharmacies populaires de Seraing, Seraing
Pharmacies populaires, Verviers
C. N. Schmidt, Amsterdam
N.V. Dr. Willmar Schwabe, Zaandam
Syndicat pharmaceutique, Verviers
Syndicat des Pharmaciens Luxembourgeois, Luxembourg

Cotisations/Lidmaatschap:

Membres bienfaiteurs/Weldoener leden: min. 500 fr. ou f 40,—
Membres donateurs/Ondersteunende leden: min. 300 fr. ou f 25,—
Membres effectifs/Gewone leden: 100 fr. ou f 8,—

CCP belge/Belgische P.C.R.: Cercle Benelux 16 bd. Ad. Max, Bruxelles-Brussel no. 198 823

Giro: Kring voor de Geschiedenis van de Pharmacie in Benelux, Bd. Ad. Max 16, Brussel, no. 1457 38.